

# Programme d'actions prévisionnel

## Plan de Mobilité Simplifié – Pays Haut Languedoc et Vignobles

Octobre 2024



Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions envisagées	Porteurs envisagés				
<p style="text-align: center;"><b>Axe 1 :</b> <b>Une offre de transport en commun structurante</b></p>	<p style="text-align: center;">Améliorer l'offre de transports en commun du quotidien</p>	<p style="text-align: center;">Renforcer le maillage des transports en commun</p>	<p><b>1. Etudier la faisabilité des aménagements de service des lignes liO Car</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolonger une ligne vers Narbonne depuis Capestang</li> <li>• Prolonger une ligne vers Narbonne depuis Olonzac</li> <li>• Prolonger une ligne vers Lodève depuis Lunas</li> <li>• Prolonger une ligne vers Mons-la-Trivalle depuis Roquebrun</li> <li>• Prolonger une ligne vers Capestang depuis Magalas</li> <li>• Prolonger une ligne vers Roquebrun depuis Béziers</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Pays HLV / Région Occitanie</p>				
			<p><b>2. Fiabiliser et développer l'offre TER</b></p>		<p style="text-align: center;">Pays HLV / Comité Pluraliste</p>			
			<p style="text-align: center;">Optimiser la vitesse commerciale des transports en commun</p>		<p><b>3. Etudier la réduction du temps de trajet liO Car</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire le temps de trajet entre St-Pons – Clermont l'Hérault</li> <li>• Réduire le temps de trajet entre St-Pons – Béziers</li> <li>• Réduire le temps de trajet entre Bédarieux – Béziers</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Pays HLV / Région Occitanie</p>		
					<p style="text-align: center;">Perfectionner les correspondances entre les différents modes de transport</p>		<p><b>4. Garantir les correspondances liO Car / TER</b></p>	<p style="text-align: center;">Pays HLV / Région Occitanie</p>
							<p><b>5. Garantir les correspondances routières liO Car externes</b></p>	<p style="text-align: center;">Pays HLV / Région Occitanie</p>
			<p style="text-align: center;">Accroître les aménités autour des transports en commun</p>		<p style="text-align: center;">Faciliter l'intermodalité des transports en commun</p>	<p><b>6. Mettre en place une billettique unique</b></p>	<p style="text-align: center;">Région Occitanie</p>	
	<p><b>7. Hiérarchiser et aménager les arrêts par niveau de services</b></p>	<p style="text-align: center;">Pays HLV / Région Occitanie</p>						
	<p><b>8. Aménager la gare de Magalas en Pôle d'Echange Multimodal</b></p>	<p style="text-align: center;">CC Les Avant-Monts</p>						
	<p><b>9. Aménager la gare de Bédarieux en Pôle d'Echange Multimodal</b></p>	<p style="text-align: center;">CC Grand Orb / Commune</p>						

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions envisagées	Porteurs envisagés
<b>Axe 2 :</b> <b>Une mobilité inclusive et solidaire</b>	Lutter contre l'isolement des personnes	Organiser une offre de transport local complémentaire	<b>10. Développer un service de Transport à la Demande à l'échelle des EPCI</b>	
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un service de TAD à l'échelle de la CC Du Minervois au Caroux</li> </ul>	CC Du Minervois au Caroux
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un service de TAD à l'échelle de la CC Grand Orb</li> </ul>	CC Grand Orb
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un service de TAD à l'échelle de la CC Les Avant-Monts</li> </ul>	CC Les Avant-Monts
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un service de TAD à l'échelle de la CC Sud-Hérault</li> </ul>	CC Sud-Hérault
			<b>11 Développer un service de Transport d'Utilité Sociale</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimenter un service de transport d'utilité sociale</li> </ul>	Passerelles Synergies		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimenter un service de transport d'utilité sociale à l'échelle de la CC du Minervois au Caroux</li> </ul>	Familles rurales		
	Diversifier les solutions de mobilité partagée	Massifier la pratique du covoiturage	<b>12. Optimiser Mobicoop comme outil unique à l'échelle du bassin de mobilité</b>	CC Grand Orb, CC Les Avant-Monts, CC Sud-Hérault
			<b>13. Etudier la mise en œuvre de lignes de covoiturage dynamiques sur les axes les plus fréquentés</b>	
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la mise en œuvre de lignes de covoiturage dynamiques sur les axes les plus fréquentés</li> </ul>	Pays HLV
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des lignes de covoiturage sur les axes les plus fréquentés sur la CC les Avant-Monts</li> </ul>	CC les Avant-Monts
		<b>14. Renforcer le réseau d'aires et de places de covoiturage</b>	Département de l'Hérault	
Mutualiser l'usage des véhicules		<b>15. Déployer un service d'autopartage</b>		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer un service d'autopartage sur la CC Grand Orb</li> </ul>	CC Grand Orb	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer un service d'autopartage sur les communes de la CC Les Avant-Monts</li> </ul>	Communes de la CC Les Avant-Monts		
	<b>16. Optimiser l'usage des flottes de véhicules publics</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Du Pays HLV pour des solutions de mobilité solidaire</li> </ul>	Pays HLV			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De la CC du Minervois au Caroux</li> </ul>	CC Du Minervois au Caroux			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des communes volontaires des Avant-Monts</li> </ul>	Communes de la CC Les Avant-Monts			
<b>17. Accompagner le déploiement des mobilités partagées</b>	PNR du Haut-Languedoc			

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions envisagées	Porteurs envisagés		
<p style="text-align: center;"><b>Axe 3 :</b> <b>Une mobilité durable et décarbonée</b></p>	<p style="text-align: center;">Favoriser des déplacements plus sobres</p>	Renforcer le développement de l'électromobilité	<b>18.</b> Déployer le maillage en bornes de recharge pour les véhicules électriques	Hérault Energies		
		<p style="text-align: center;">Limiter et optimiser les déplacements</p>	<b>19.</b> Desservir les sites touristiques en transport en commun	Pays HLV / Région Occitanie		
			<b>20.</b> Développer des solutions de mobilité durable sur le site de l'OGS	Pays HLV		
			<b>21.</b> Développer et valoriser une offre d'itinéraires touristiques décarbonés <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre du Pôle de Pleine Nature</li> <li>• Boucles touristiques des OTI</li> </ul>	Pays HLV / OTI Grand Orb et du Minervois au Caroux OTI Grand Orb, du Minervois au Caroux et Avant-Monts		
			<b>22.</b> Créer des formules « transport + culture & loisirs »	Pays HLV / Région Occitanie		
			<b>23.</b> Renforcer les actions de démobilité et pérenniser les tiers-lieux	CC Sud-Hérault		
			<b>24.</b> Déployer les politiques en faveur de la mobilité inversée <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer les politiques en faveur de la mobilité inversée à l'échelle de la CC Sud-Hérault</li> <li>• Déployer les politiques en faveur de la mobilité inversée à l'échelle de Minervois au Caroux</li> </ul>	CC Sud-Hérault CC du Minervois au Caroux		
			<b>25.</b> Mutualiser la livraison des produits agricoles nourriciers	Pays HLV		
			<b>26.</b> Réduire le transport routier de marchandises en favorisant le fret ferroviaire	Comité Pluraliste		
			<p style="text-align: center;">Accroître la part modale des mobilités actives (cyclable et piéton)</p>	<p style="text-align: center;">Planifier et déployer la stratégie de mobilité active</p>	<b>27.</b> Elaborer des schémas directeurs des modes actifs à l'échelle des EPCI et des communes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer un schéma directeur des modes actifs à l'échelle du Minervois au Caroux</li> <li>• Elaborer un schéma directeur des modes actifs à l'échelle de Grand Orb et des communes</li> <li>• Elaborer un schéma directeur des modes actifs à l'échelle de Sud-Hérault</li> </ul>	CC du Minervois au Caroux CC Grand Orb CC Sud-Hérault
					<b>28.</b> Actualiser et mettre en œuvre le schéma directeur cyclable à l'échelle de la CC Les Avant-Monts	CC Les Avant-Monts
					<b>29.</b> Animer un comité de suivi du développement des modes actifs	Pays HLV
					<b>30.</b> Réaliser des études d'opportunité de voies douces	PNR du Haut-Languedoc
					<b>31.</b> Accompagner le déploiement des mobilités douces	PNR du Haut-Languedoc
	<b>32.</b> Développer l'offre de vélotourisme	PNR du Haut-Languedoc				
	<b>33.</b> Réaliser et accompagner l'aménagement des axes cyclables prioritaires	Département de l'Hérault				
	<p style="text-align: center;">Enrichir les services vélos complémentaires</p>	<b>34.</b> Déployer et renforcer l'offre de location de VAE			CC Les Avant-Monts CC Du Minervois au Caroux	
		<b>35.</b> Déployer et renforcer l'offre de prêt VAE		CC Les Avant-Monts CC Sud-Hérault		
		<b>36.</b> Equiper les pôles d'intérêts en box et services vélos		CC Du Minervois au Caroux CC Les Avant-Monts		

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions envisagées	Porteurs envisagés
<p style="text-align: center;"><b>Axe 4 :</b> <b>Une offre de mobilité attractive et dynamisée</b></p>	Promouvoir l'offre de mobilité	Faciliter l'information sur les solutions de mobilité	<b>37.</b> Définir une stratégie de communication à l'échelle du bassin de mobilité	Pays HLV
		Sensibiliser les usagers	<b>38.</b> Organiser des animations pour sensibiliser le grand public aux mobilités durables	Géfosat
			<b>39.</b> Dynamiser la semaine européenne de la mobilité par des challenges de la mobilité	Pays HLV
			<b>40.</b> Programmer des trains évènementiels	CC Grand Orb, CC Les Avant-Monts / Région Occitanie
	Favoriser le changement de pratique de mobilité	Accompagner, conseiller et orienter les usagers	<b>41.</b> Délivrer un service de conseil mobilité auprès de la population	Géfosat
			<b>42.</b> Délivrer un service de conseil mobilité auprès des entreprises	CCI-CMA
			<b>43.</b> Organiser des ateliers vélo	CC Du Minervois au Caroux, CC Grand Orb, CC Les Avant-Monts, CC Sud-Hérault
			<b>44.</b> Organiser des ateliers mobilités pour les seniors	Passerelles Synergies
			<b>45.</b> Organiser des ateliers d'écoconduite et de prévention des risques routiers	Passerelles Synergies
		Mobiliser les acteurs vecteurs des pratiques de mobilité durable	<b>46.</b> Accompagner le déploiement des plans de mobilité inter-entreprises au sein des ZAE	CCI-CMA / CC Du Minervois au Caroux, CC Grand Orb et CC Les Avant-Monts
			<b>47.</b> Accompagner l'élaboration de plans de déplacements établissement scolaire	Pays HLV
			<b>48.</b> Accompagner le plan de mobilité scolaire du lycée professionnel de St-Pons	Lycée professionnel J. Brel
			<b>49.</b> Organiser des réunions et des formations auprès des professionnels en contact avec la population	Géfosat
			<b>50.</b> Accompagner les acteurs du tourisme à promouvoir les solutions du mobilité décarbonée et partagée	EPCI
			<b>51.</b> Développer les compétences et connaissances des collectivités sur les enjeux liés aux mobilités actives	Pays HLV
<b>52.</b> Alimenter le contrat opérationnel de mobilité et suivre la mise en œuvre des actions du PDMS	Pays HLV			

# Action n°1 : Etudier la faisabilité des aménagements de service des lignes liO Car

## Description

*Public cible : Habitants du Pays HLV (actifs et scolaires)*

Le renforcement du maillage est un objectif à atteindre pour déployer une desserte adaptée aux besoins du territoire et pour rendre les transports en commun plus attractifs et compétitifs face à la voiture. L'aménagement des lignes liO permettrait de connecter les communes entre elles, avec les territoires voisins et de renforcer la desserte des pôles attractifs en transport en commun.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Définir une méthodologie de travail et un calendrier de réunions pour approfondir la faisabilité des aménagements identifiés (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Mener des réunions techniques pour analyser les données, les besoins et les attentes puis de définir des scénarios prospectifs selon le niveau de service et identifier des éventuelles alternatives (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 3 :** Partager les résultats auprès des partenaires pour un positionnement technique et politique (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 4 :** Mener des expérimentations selon les modèles envisagés puis évaluer (2026)

*Lignes LiO Car envisagées : Narbonne <-> Olonzac, Narbonne <-> Capestang, Lunas <-> Lodève, Mons-La-Trivalle <-> Roquebrun, Capestang <-> Magalas, et Roquebrun<->Béziers*

## Éléments financiers

Ingénierie : Temps d'agents Pays HLV / Région Occitanie

Déploiement des actions : selon les retours des analyses et des études

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 1 :** Une offre de transport en commun structurante

**Objectif stratégique :** Améliorer l'offre de transport en commun du quotidien

**Objectif opérationnel :** Renforcer le maillage des transports en commun

**Porteur :** Région Occitanie, Pays HLV

**Partenaires :** Hérault Transport, EPCI du Pays HLV, EPCI voisins et communes

**Financeurs pressentis :** Région Occitanie



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers

# Action n°2 : Fiabiliser et développer l'offre TER

## Description

*Public cible : Habitants du Pays HLV et plus particulièrement de la CCAM et CCGO*

L'amélioration de la qualité de l'offre ferroviaire sur le territoire est un objectif à atteindre pour rendre les transports en commun plus attractifs et compétitifs face à la voiture. La ligne ferroviaire Béziers Neussargues est une infrastructure nationale reconnue Train d'Equilibre Territorial qui revêt des enjeux supra-territoriaux et nécessite la mobilisation des territoires voisins afin de renforcer son développement et son cadencement aussi bien pour les besoins du quotidien que touristique.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Réactiver le groupe de travail en lien avec le Comité pluraliste pour définir les priorités (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Actualiser les besoins et les attentes quant à l'évolution de l'offre ferroviaire sur le territoire et en lien avec les territoires voisins (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 3 :** Évaluer la faisabilité technique et financière des scénarios d'optimisation et de développement de l'offre ferroviaire – en lien avec la Région Occitanie (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 4 :** Réaliser les études d'opportunité et de faisabilité au regard des priorités notamment sur le potentiel lié à l'ouverture de nouvelles haltes ferroviaires (2<sup>nd</sup> semestre 2025-2026)

## Éléments financiers

Ingénierie : Temps d'agents Pays HLV / Région Occitanie

Déploiement des actions : selon les retours des analyses et des études

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 1 :** Une offre de transport en commun structurante

**Objectif stratégique :** Améliorer l'offre de transport en commun du quotidien

**Objectif opérationnel :** Renforcer le maillage des transports en commun

**Porteur :** Comité pluraliste, Pays HLV

**Partenaires :** Etat, SNCF, Région Occitanie, CC Grand Orb, CC Les Avant-Monts, EPCI voisins et communes

**Financeurs potentiels :** Région Occitanie



### Priorité

Faible

Moyenne

Forte



### Suivi & Evaluation

Taux de croissance de la fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers

# Action n°3 : Etudier la réduction des temps de trajet sur certaines lignes liO

## Description

*Public cible : Habitants du Pays HLV (actifs et scolaires)*

Optimiser la vitesse commerciale des transports en commun permet de favoriser une offre de mobilité performante en réponse aux besoins de déplacement des habitants. La réduction des distances parcourues et l'amélioration de l'accessibilité aux points d'arrêts liO Car sont pertinents pour proposer une offre plus rapide et plus concurrentielle face à la voiture.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1** : Définir une méthodologie de travail et un calendrier de réunions pour approfondir la faisabilité des aménagements identifiés (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 2** : Mener des réunions techniques pour analyser la suppression et/ou le déplacement d'arrêts sur certains trajets et horaires puis définir des scénarios prospectifs selon le niveau de service (1<sup>er</sup> semestre 2026)

**Etape 3** : Partager les résultats auprès des partenaires pour un positionnement technique et politique (2<sup>nd</sup> semestre 2026)

**Etape 4** : Mener des expérimentations selon les modèles envisagés puis évaluer (2027)

*Lignes envisagées : L654 entre Saint-Pons et Béziers, L685 entre Saint-Pons et Clermont l'Hérault et L655 entre Bédarieux et Béziers*

## Éléments financiers

Ingénierie : Temps d'agents Pays HLV / Région Occitanie

Déploiement des actions : selon les retours des analyses et des études

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 1** : Une offre de transport en commun structurante

**Objectif stratégique** : Améliorer l'offre de transport en commun du quotidien

**Objectif opérationnel** : Optimiser la vitesse commerciale des transports en commun

**Porteur** : Région Occitanie, Pays HLV

**Partenaires** : Hérault Transport, EPCI du Pays HLV, EPCI voisins et communes

**Financeurs potentiels** : Région Occitanie, Hérault Transport



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers



## Action n°4 : Garantir les correspondances LiO/TER

### Description

*Public cible : les habitants du Pays HLV (actifs et scolaires) et voyageurs (touristes et excursionnistes).*  
Favoriser une offre de mobilité continue et performante nécessite de mettre en cohérence l'offre de transport territoriale notamment en rabattement sur le ferroviaire. Le temps d'attente entre les correspondances participe à encourager le déplacement des usagers en transport en commun. Il est nécessaire d'adapter les horaires de passage liO Car afin d'obtenir une complémentarité notamment sur les gares SNCF de Bédarieux et Magalas aux horaires les plus pertinents.

### Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Définir une méthodologie de travail et un calendrier de réunions (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Mener des réunions techniques pour identifier les interactions possibles et horaires prioritaires, définir des fiches horaires en interaction avec le ferroviaire et réaliser des analyses sur l'intermodalité en lien avec Hérault Transport (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 3 :** Partager les résultats auprès des partenaires pour un positionnement technique et politique (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 4 :** Mener des expérimentations selon les modèles envisagés puis évaluer (2<sup>nd</sup> semestre 2025-2026)

### Éléments financiers

Ingénierie : Temps d'agents Pays HLV / Région Occitanie

Déploiement des actions : selon les retours des analyses et des études

### Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 1 :** Une offre de transport en commun structurante

**Objectif stratégique :** Accroître les aménités autour des transports en commun

**Objectif opérationnel :** Perfectionner les correspondances entre les différents modes de transport

**Porteur :** Région Occitanie, Pays HLV

**Partenaires :** Hérault Transport, Comité pluraliste, CC Grand Orb, CC Les Avant-Monts, EPCI voisins et communes

**Financeurs potentiels :** Région Occitanie, Hérault Transport



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers  
Répartition modale  
Nombre de lignes de transport en commun desservies par les gares

# Action n° 5 : Garantir les correspondances routières liO Car externes

## Description

*Public cible : Habitants du Pays HLV (actifs et scolaires) et voyageurs (touristes et excursionnistes)*

Favoriser une offre de mobilité continue et performante nécessite de mettre en cohérence l'offre de transport territoriale avec les territoires voisins : départements de l'Aude et du Tarn et agglomérations de Narbonne et de Béziers. L'amélioration des connexions et des correspondances des lignes liO Car peut également nécessiter des aménagements et des équipements spécifiques pour les communes de Saint-Pons, Capestang et Olonzac identifiées comme des pôles d'échanges multimodaux routiers potentiels.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Définir une méthodologie de travail et un calendrier de réunions (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 2 :** Mener des réunions techniques pour identifier les interactions possibles et horaires prioritaires, définir des fiches horaires en interaction avec l'offre autocar externe et réaliser des analyses sur l'intermodalité en lien avec Hérault Transport (1<sup>er</sup> semestre 2026)

**Etape 3 :** Partager les résultats auprès des partenaires pour un positionnement technique et politique et envisager le déploiement de PEM routiers sur les communes identifiées (2<sup>nd</sup> semestre 2026)

**Etape 4 :** Mener des expérimentations selon les modèles envisagés puis évaluer et engager le dispositif PEM et les études liées (2<sup>nd</sup> semestre 2026-2027)

## Éléments financiers

Ingénierie : Temps d'agents Pays HLV / Région Occitanie

Déploiement des actions : selon les retours des analyses et des études

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 1 :** Une offre de transport en commun structurante

**Objectif stratégique :** Accroître les aménités autour des transports en commun

**Objectif opérationnel :** Perfectionner les correspondances entre les différents modes de transport

**Porteur :** Région Occitanie, Pays HLV

**Partenaires :** Hérault Transport, CC Du Minervois au Caroux, CC Sud-Hérault EPCI voisins et communes

**Financeurs pressentis :** Région Occitanie



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers  
Répartition modale  
Nombre de lignes de transport en commun desservies par les gares

# Action n° 6 : Mettre en place une billettique unique

## Description

*Public cible: Habitants du Pays HLV (actifs et scolaires) et voyageurs (touristes et excursionnistes)*

L'intermodalité nécessite d'harmoniser et fluidifier le système de billettique des transports ferroviaires, routiers et également des offres de mobilité locales. La mise en place d'un titre de transport unique du type « Pass Pays » permettrait de simplifier le parcours usagers sur l'ensemble du territoire du Pays HLV, en lien avec les départements et les EPCI voisins AOM locales et plus largement sur le territoire occitan.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** identifier et faire l'état des lieux de l'offre de mobilité concernée en concertation avec les partenaires (2025)

**Etape 2 :** intégration des TAD locaux dans une billettique unique à l'échelle du réseau liO Car et TER permettant une continuité avec le réseau des grandes agglomérations proches de Béziers et de Narbonne (2026)

**Etape 3 :** billettique unique sur l'ensemble des services de mobilités comme la location vélo, l'autopartage, le covoiturage, etc. (2027)

## Éléments financiers

Pas de chiffrage disponible, projet engagé par l'Etat à l'échelle des Régions à horizon 2028

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 1 :** Une offre de transport en commun structurante

**Objectif stratégique :** Accroître les aménités autour des transports en commun

**Objectif opérationnel :** Faciliter l'intermodalité des transports en commun

**Porteur :** Région Occitanie

**Partenaires :** Hérault Transport, EPCI du Pays HLV, EPCI voisins

**Financeurs potentiels :** Région Occitanie, Hérault Transport



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers  
Répartition modale  
Connectivité des différents moyens de transport  
Intégration des différents services de mobilité

# Action n°7 : Hierarchiser et aménager les arrêts par niveau de service

## Description

*Public cible : Usagers des transports en commun et voyageurs*

Développer l'attractivité des points d'arrêts sur le territoire et l'intermodalité nécessite de définir les différents niveaux de service attendus par les usagers. Trois niveaux peuvent être envisagés :

- pôle de mobilité du réseau liO
- arrêt majeur du réseau liO
- arrêt du maillage local du réseau liO

Un référentiel commun à l'échelle du bassin de mobilité permettrait d'identifier les aménagements adaptés : cheminement doux, arceaux vélo, sanitaires, bancs, abris, informations en temps réel, etc.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1** : Définir une méthodologie de travail et un calendrier de réunions (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 2** : Recenser et réaliser un état des lieux des arrêts liO Car à l'échelle du Pays HLV (1<sup>er</sup> semestre 2026)

**Etape 3** : Définir des niveaux de service attendus sur les arrêts et les aménagements correspondants (2<sup>nd</sup> semestre 2026)

**Etape 4** : Mettre en place un dispositif d'accompagnement à destination des communes volontaires (2<sup>nd</sup> semestre 2026)

**Etape 5** : Mettre en œuvre l'accompagnement et réaliser les aménagements auprès des communes volontaires (2027-2028)

## Éléments financiers

Ingénierie : Temps d'agents Pays HLV / Région Occitanie

Déploiement des actions : selon les retours des analyses et des études

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 1** : Une offre de transport en commun structurante

**Objectif stratégique** : Accroître les aménités autour des transports en commun

**Objectif opérationnel** : Faciliter l'intermodalité des transports en commun

**Porteur** : Région Occitanie, Pays HLV

**Partenaires** : Hérault Transport, EPCI, Communes

**Financeurs potentiels** : Région Occitanie, Communes, Hérault Transport



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
Taux de mise à jour des arrêts recensés à l'échelle du pays  
Enquête de satisfaction des usagers  
Répartition modale

# Action n°8 : Aménager la gare de Magalas en Pôle d'Exchange Multimodal

## Description

*Public : Voyageurs (touristes et excursionnistes), habitants de l'EPCI, personnes en transit*

- Offrir un réel espace d'articulation assurant un accès rapide, simple et pratique entre les différents modes de transport et asseoir la fréquentation de la gare de Magalas à 10 000 voyageurs / an.
- Redynamiser et moderniser le centre-ville de Magalas par un aménagement qualitatif connecté au centre-ville et offrant un parc ombragé aux familles
- Marquer la porte d'entrée ferroviaire de la destination touristique Avant-Monts et la connecter à la VélOccitanie avec une offre de services labellisée Accueil Vélo.

## Etape de la mise en œuvre

08/2021 – 01/2022 : Etude d'opportunité  
 01/2023 – 06/2024 : Etude de faisabilité  
 07/2024 – 10/2024 : Etudes opérationnelles  
 10/2024 – 12/2024 : Etudes d'exécution  
 01/2025 – 04/2025 : Travaux

## Éléments financiers

A ce stade le projet est chiffré à :

**778 420 € HT**

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
 Connectivité et accessibilité  
 Satisfaction des usagers mesurée par l'OT  
 Impact économique et environnemental  
 Sécurité et sûreté  
 Intégration urbaine et architecturale

**Axe 1** : Une offre de transport en commun structurante

**Objectif stratégique** : Accroître les aménités autour des transports en commun

**Objectif opérationnel** : Faciliter l'intermodalité des transports en commun

**Porteur** : CC Les Avant-Monts

**Partenaires** : Commune, Région Occitanie, Département de l'Hérault, Syndicat Mare et Libron, PHLV, SNCF, Hérault Transport, Etat

**Financeurs** : Région Occitanie, Etat, CC Les Avant-Monts (20%), LEADER



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
 Taux de remplissage des installations (places de parking, arceaux/box vélos)  
 Enquête de satisfaction des usagers  
 Répartition modale  
 Nombre de lignes de transport en commun desservies par le pôle

# Action n°9 : Aménager la gare de Bédarieux en Pôle d'Échange Multimodal

## Description

*Public cible : Voyageurs (touristes et excursionnistes), habitants de l'EPCI, personnes en transit*

- Offrir un réel espace d'articulation assurant un accès rapide, simple et pratique entre les différents modes de transport et augmenter la fréquentation de la gare de Bédarieux.
- Redynamiser et moderniser le centre-ville de Bédarieux par un aménagement qualitatif connecté au centre-ville
- Marquer la porte d'entrée ferroviaire de la destination touristique du Grand Orb

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Solliciter la Région Occitanie pour réaliser l'étude d'opportunité (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Réaliser une étude de faisabilité (2025)

**Etape 3 :** Réaliser les études opérationnelles et d'exécution des travaux (2026)

## Éléments financiers

Etude d'opportunité pris en charge par la Région Occitanie  
Etude de faisabilité entre 20 000 et 30 000 € HT  
Etudes opérationnelles et travaux selon les ambitions du projet

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Satisfaction des usagers  
Impact économique et environnemental  
Sécurité et sûreté  
Intégration urbaine et architecturale

**Axe 1 :** Une offre de transport en commun structurante

**Objectif stratégique :** Accroître les aménités autour des transports en commun

**Objectif opérationnel :** Faciliter l'intermodalité des transports en commun

**Porteur :** CC Grand Orb, Commune

**Partenaires :** Commune, Région Occitanie, Département de l'Hérault, PHLV, SNCF Syndicat Hérault Transport, Etat

**Financeurs potentiels :** Etat, Région Occitanie, CC Grand Orb



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
Taux de remplissage des installations (places de parking, arceaux/box vélos)  
Enquête de satisfaction des usagers  
Répartition modale  
Nombre de lignes de transport en commun desservies par le pôle

# Action n°10.1 : Développer un transport à la demande sur la CC Du Minervois au Caroux

## Description

*Public cible : A définir selon les objectifs du TAD – Ensemble des habitants de la CCDMC*

- Mettre en place une offre de transport complémentaire, localement adaptée aux besoins ponctuels et spécifiques du public
- Mailler le territoire en proposant les rabattements sur l'offre structurante de transports en commun (réseau liO).

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Echanges techniques pour identifier les priorités du TAD (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Expression des besoins de l'EPCI par délibération d'intention (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 3 :** Echanges techniques en vue de l'élaboration de la consistance des services (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 4 :** Définition du cahier des charges et recherche d'un prestataire pour la mise en œuvre du service via marché public (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 5 :** Délégation de compétence AOM de 2<sup>nd</sup> rang par convention avec la Région Occitanie (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 6 :** Lancement et expérimentation du service TAD (2026)

## Éléments financiers

Chiffrage en fonction de l'offre TAD retenue  
Etude d'opportunité prise en charge par la Région Occitanie  
Exploitation : 70% du déficit commercial subventionnée par la Région Occitanie

RETEX CC Comtal Lot et Truyère en Aveyron =  
6000€/an de reste à charge  
Env. 4€/km parcouru

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Communication autour du service  
Public cible du service et usagers constatés  
Suivi des coûts de fonctionnement et des problématiques de mise en œuvre

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Lutter contre l'isolement des personnes

**Objectif opérationnel :** Organiser une offre de transport local complémentaire

**Porteur :** CC Du Minervois au Caroux

**Partenaires :** Région Occitanie, Pays HLV

**Financeurs pressentis :** EPCI, Région Occitanie



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers  
Répartition modale  
Suivi du coût du service  
Suivi du type d'utilisateur du service

# Action n°10.2 : Développer un transport à la demande sur la CC Grand Orb

## Description

*Public cible : A définir selon les objectifs du TAD –ensemble des habitants de la CCGO*

- Mettre en place une offre de transport complémentaire, localement adaptée aux besoins ponctuels et spécifiques du public
- Mailler le territoire en proposant les rabattements sur l'offre structurante de transports en commun (réseau liO).

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Echanges techniques pour identifier les priorités du TAD (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Expression des besoins de l'EPCI par délibération d'intention (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 3 :** Echanges techniques en vue de l'élaboration de la consistance des services (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 4 :** Définition du cahier des charges et recherche d'un prestataire pour la mise en œuvre du service via marché public (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 5 :** Délégation de compétence AOM de 2<sup>nd</sup> rang par convention avec la Région Occitanie (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 6 :** Lancement et expérimentation du service TAD (2026)

## Éléments financiers

Chiffrage en fonction de l'offre TAD retenue

Etude d'opportunité prise en charge par la Région Occitanie

Exploitation : 70% du déficit commercial subventionnée par la Région Occitanie

RETEX CC Comtal Lot et Truyère en Aveyron = 6000€/an de reste à charge

Env. 4€/km parcouru

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation

Communication autour du service

Public cible du service et usagers constatés

Suivi des coûts de fonctionnement et des problématiques de mise en œuvre

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Lutter contre l'isolement des personnes

**Objectif opérationnel :** Organiser une offre de transport local complémentaire

**Porteur :** CC Grand Orb

**Partenaires :** Région Occitanie, Pays HLV

**Financeurs pressentis :** EPCI, Région Occitanie



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation

Enquête de satisfaction des usagers

Répartition modale

Suivi du coût du service

Suivi du type d'usager du service



# Action n°10.3 : Développer un transport à la demande sur la CC Les Avant-Monts

## Description

*Public cible : A définir selon les objectifs du TAD – Ensemble des habitants de la CCAM*

- Mettre en place une offre de transport complémentaire, localement adaptée aux besoins ponctuels et spécifiques du public
- Mailler le territoire en proposant les rabattements sur l'offre structurante de transports en commun (réseau liO).

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Echanges techniques pour identifier les priorités du TAD (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Expression des besoins de l'EPCI par délibération d'intention (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 3 :** Echanges techniques en vue de l'élaboration de la consistance des services (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 4 :** Définition du cahier des charges et recherche d'un prestataire pour la mise en œuvre du service via marché public (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 5 :** Délégation de compétence AOM de 2<sup>nd</sup> rang par convention avec la Région Occitanie (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 6 :** Lancement et expérimentation du service TAD (2026)

## Éléments financiers

Chiffrage en fonction de l'offre TAD retenue  
Etude d'opportunité prise en charge par la Région Occitanie  
Exploitation : 70% du déficit commercial subventionnée par la Région Occitanie

RETEX CC Comtal Lot et Truyère en Aveyron =  
6000€/an de reste à charge  
Env. 4€/km parcouru

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Communication autour du service  
Public cible du service et usagers constatés  
Suivi des coûts de fonctionnement et des problématiques de mise en œuvre

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Lutter contre l'isolement des personnes

**Objectif opérationnel :** Organiser une offre de transport local complémentaire

**Porteur :** CC Les Avant-Monts

**Partenaires :** Région Occitanie, Pays HLV

**Financeurs pressentis :** EPCI, Région Occitanie



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers  
Répartition modale  
Suivi du coût du service  
Suivi du type d'utilisateur du service

# Action n°10.4 : Développer un transport à la demande sur la CC Sud-Hérault

## Description

*Public cible : A définir selon les objectifs du TAD – Ensemble des habitants de la CESH*

- Mettre en place une offre de transport complémentaire, localement adaptée aux besoins ponctuels et spécifiques du public
- Mailler le territoire en proposant les rabattements sur l'offre structurante de transports en commun (réseau liO).

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Echanges techniques pour identifier les priorités du TAD (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 2 :** Expression des besoins de l'EPCI par délibération d'intention (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 3 :** Echanges techniques en vue de l'élaboration de la consistance des services (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 4 :** Définition du cahier des charges et recherche d'un prestataire pour la mise en œuvre du service via marché public (1<sup>er</sup> semestre 2026)

**Etape 5 :** Délégation de compétence AOM de 2<sup>nd</sup> rang par convention avec la Région Occitanie (1<sup>er</sup> semestre 2026)

**Etape 6 :** Lancement et expérimentation du service TAD (2026-2027)

## Éléments financiers

Chiffrage en fonction de l'offre TAD retenue  
Etude d'opportunité prise en charge par la Région Occitanie

Exploitation : 70% du déficit commercial subventionnée par la Région Occitanie

RETEX CC Comtal Lot et Truyère en Aveyron =  
6000€/an de reste à charge  
Env. 4€/km parcouru

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Communication autour du service  
Public cible du service et usagers constatés  
Suivi des coûts de fonctionnement et des problématiques de mise en œuvre

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Lutter contre l'isolement des personnes

**Objectif opérationnel :** Organiser une offre de transport local complémentaire

**Porteur :** CC Sud-Hérault

**Partenaires :** Région Occitanie, Pays HLV

**Financeurs pressentis :** EPCI, Région Occitanie



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers  
Répartition modale  
Suivi du coût du service  
Suivi du type d'usager du service

# Action n°11.1 : Expérimenter un service de Transport d'Utilité Sociale

## Description

*Public cible : personnes isolées et fragiles*

Ce service de transport solidaire envers certains publics fragiles a pour vocation d'apporter une solution de mobilité complémentaire. L'organisation d'un service de TUS permet de s'appuyer sur la mise en relation entre un conducteur bénévole et un usager bénéficiaire à partir d'un service coordonné par un animateur référent.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Echanges avec les partenaires pour identifier les modalités, les priorités et le potentiel de mise en place d'un TUS (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 2 :** Définir le règlement du TUS, l'organisation du service et mobiliser le réseau de conducteurs bénévoles (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 3 :** Expérimenter selon les modalités définies puis évaluer et déployer le cas échéant (2026)

## Éléments financiers

En fonction du niveau de service retenu  
Env. 12 000 € / an  
(Cerema - Oct. 2020)

## Vigilance et critères de réussite

Engagement d'une association  
Fréquentation et utilisation  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Lutter contre l'isolement des personnes

**Objectif opérationnel :** Organiser une offre de transport local complémentaire

**Porteur :** Passerelles Synergies

**Partenaires :** EPCI, Pays HLV,  
Département de l'Hérault

**Financeurs potentiels:** EPCI, Région Occitanie



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation  
Taux de remplissage  
Enquête de satisfaction des usagers

# Action n°11.2 : Expérimenter un service de Transport d'Utilité Sociale à l'échelle de la CC Du Minervois au Caroux

## Description

Mise en œuvre d'un service expérimental de transport solidaire sur les différents bassins de vie de la communauté de communes du Minervois au Caroux (Minervois et Saint ponais). Le service basé sur le bénévolat s'appuiera en complémentarité avec les associations du territoire. Cette solution de mobilité subsidiaire permettra de répondre à la demande de certains publics fragiles ou isolés sur le territoire.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1:** Echanges avec les différents partenaires pour identifier les modalités d'intervention et de mise en place d'un TUS ainsi que le recensement des bénévoles (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 2:** Validation de l'avant projet par les élus communautaires (juillet 2025)

**Etape 3:** Définir le conventionnement à intervenir: règlement du TUS, organisation du service, recrutement des conducteurs bénévoles... (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 4:** Expérimentation du TUS (2026/2027)

## Éléments financiers

En fonction du niveau de service retenu  
Soit 12000 € environ (Source CEREMA)

## Vigilance et critères de réussite

Engagement et complémentarité du tissu associatif  
Engagement du bénévolat  
Fréquentation et utilisation  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Lutter contre l'isolement des personnes

**Objectif opérationnel :** Organiser une offre de transport local complémentaire

**Porteur :** Familles Rurales

**Partenaires :** CC Du Minervois au Caroux, Pays HLV, Département

**Financeurs potentiels :** Région Occitanie, Département, CC Du Minervois au Caroux



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation

Taux de remplissage

Enquête de satisfaction des usagers

# Action n°12 : Optimiser Mobicoop comme outil unique à l'échelle du bassin de mobilité

## Description

*Public : Habitants du bassin de mobilité*

Le développement du covoiturage réduit la part modale des voitures individuelles, optimisant ainsi les infrastructures routières et diminuant l'empreinte carbone. La convention Hérault Mobilité Inclusive avec le Conseil Départemental de l'Hérault (CD34) déploie l'outil Mobicoop comme plateforme unique de covoiturage sur le bassin de mobilité. Cette initiative favorise les trajets partagés, réduit les coûts de transport et renforce la cohésion sociale. En intégrant Mobicoop, sur le volet autostop et covoiturage, la convention contribue à un écosystème de mobilité plus durable et respectueux de l'environnement.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Définir les objectifs pour renforcer l'attractivité du covoiturage et actualiser les conventions Hérault Mobilité Inclusive

**Etape 2 :** Evaluer le potentiel de mettre en place une politique financière incitative pour favoriser le covoiturage (enveloppe pour financement du covoiturage)

**Etape 3 :** Déployer une stratégie de communication « agressive » sur la solution de mobilité proposée par Mobicoop notamment en lien avec la stratégie d'accompagnement des plans de mobilité inter-entreprises et le déploiement de lignes de covoiturage

**Etape 4 :** Animer et sensibiliser pour expliquer le fonctionnement de la plateforme

## Éléments financiers

Convention Hérault Mobilité Inclusive entre les EPCI et le Département de l'Hérault

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Diversifier les solutions de mobilité partagée

**Objectif opérationnel :** Massifier la pratique du covoiturage

**Porteurs :** EPCI du Pays HLV (à l'exception de la CCDMC)

**Partenaires :** Département de l'Hérault, Mobicoop

**Financeurs pressentis :** Département de l'Hérault, EPCI engagés dans la convention Hérault Mobilité Inclusive



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombres de covoiturages mensuels recensés  
Enquête de satisfaction des usagers  
Retours des entreprises intégrées aux démarches covoiturage

# Action n°13.1 Etudier la mise en œuvre de lignes de covoiturage sur les axes routiers les plus fréquentés

## Description

*Public cible : Actifs et habitants du Pays HLV*

Les lignes de covoiturage dynamiques sont une solution permettant de faciliter les déplacements solidaires entre des pôles générateurs de flux et contribue à décarboner les mobilités. Lieux stratégiques et sécurisés de rencontre entre conducteurs et passagers, elles permettent de renforcer l'offre existante (aires de covoiturage, réseau de transports en commun...). En lien avec les territoires concernés et à l'échelle du bassin de mobilité, la mise en œuvre de lignes de covoiturage dynamiques permet de renforcer l'offre alternative.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Définir une méthodologie de travail et un calendrier de réunions animées par le Pays HLV (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 2 :** Identifier et analyser des lignes concernées selon les flux (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 3 :** Définir le modèle de lignes de covoiturage à travers une étude technique et budgétaire des possibilités (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 4 :** Communiquer et expérimenter le déploiement des lignes (2026)

**Etape 5 :** Evaluer et faire le bilan (2026)

## Éléments financiers

Selon le niveau d'ambition et le déploiement d'outils souhaités  
Expérimentation de dispositifs low-cost  
Équipement avec panneaux interactifs pouvant atteindre 70 000 € HT pour une ligne

## Vigilance et critères de réussite

Compréhension du système des lignes de covoiturage  
Analyse des besoins du territoire et des retours d'expérience,  
Anticiper la communication et stratégie globale autour du covoiturage

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Diversifier les solutions de mobilité partagée

**Objectif opérationnel :** Massifier la pratique du covoiturage

**Porteur :** Pays HLV

**Partenaires :** Région Occitanie, EPCI, Mobicoop, CCI/CMA, EPCI voisins, Communes, Entreprises

**Financeurs potentiels :** Etat (Fonds Vert), ADEME, Région Occitanie, Département de l'Hérault, EPCI



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
Taux de remplissage des installations (places de parking)  
Enquête de satisfaction des usagers  
Répartition modale

# Action n° 13.2 : Mettre en place des lignes de covoiturage sur les axes les plus fréquentés sur la CC les Avant-Monts

## Description

*Public cible : Actifs de la CCAM*

Les lignes de covoiturage sont une solution permettant de faciliter les rencontres entre conducteurs et passagers sur des axes où des trajets sont fréquents. La matérialisation de lignes complémentaires ou en renfort du réseau de transports structurants sur les axes routiers principaux à l'échelle du bassin de mobilité et en lien avec les territoires périphériques permettrait de structurer et d'accompagner la pratique du covoiturage.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Définition des lignes ( 2-6 mois) – 3 identifiées à ce jour. Diagnostic pour identifier les flux, les axes prioritaires, les aménagements et leur localisation, modèles avec le prestataire Mobicoop, design ligne et arrêts, marketing de la ligne

**Etape 2 :** Installation et accessibilité des lignes. Aménagements des arrêts, mise en service des outils numériques

**Etape 3 :** Activation des usages : plan de communication, animation, mise à disposition des outils numériques, éventuels dispositifs incitatifs

## Éléments financiers

Définition de 3 lignes pressenties : 26 000 €  
Jusqu'à 70 000 € HT pour l'équipement d'une ligne avec panneaux interactifs

## Vigilance et critères de réussite

Compréhension du système des lignes de covoiturage  
Communication et stratégie globale autour du covoiturage

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Diversifier les solutions de mobilité partagée

**Objectif opérationnel :** Massifier la pratique du covoiturage

**Porteur :** CC les Avant-Monts

**Partenaires :** Région Occitanie, Département de l'Hérault, Mobicoop, CCI/CMA, EPCI voisins, communes et entreprises

**Financeurs potentiels :** Région Occitanie, Département de l'Hérault, EPCI, ETAT (Fonds verts)



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation  
Taux de remplissage des installations (places de parking)  
Enquête de satisfaction des usagers  
Répartition modale

# Action n°14 : Renforcer le réseau d'aires et de places de covoiturage

## Description

*Public : Ensemble des habitants du Pays HLV*

Le **Plan Hérault Covoiturage** du Département de l'Hérault (**2023-2028**) vient confirmer la pertinence d'aménager des infrastructures de covoiturage (aires et/ou places) et d'autostop sécurisé à l'échelle du territoire. En lien avec les communes et/ou les intercommunalités, l'objectif est de soutenir et faciliter l'usage des mobilités solidaires et durables mais aussi inclusives des habitants, facilitant et sécurisant des lieux de rencontres entre les conducteurs et passagers.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Identifier les besoins en se fondant sur le Plan Hérault Covoiturage et en s'appuyant sur les conventions "Hérault Mobilités Inclusives et Solidaires".

Etat des lieux en lien avec les communes

**Etape 2 :** Etude technique et budgétaire selon les opportunités arbitrées

**Etape 3 :** Etude budgétaire selon les opportunités retenues

**Etape 4 :** Conception et réalisation

**Etape 5 :** Promotion et communication

**Etape 6 :** Suivre et analyser la fréquentation des équipements

## Éléments financiers

A définir au cas par cas selon les projets d'aménagement

## Vigilance et critères de réussite

Communication et sensibilisation sur l'offre

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Diversifier les solutions de mobilité partagée

**Objectif opérationnel :** Massifier la pratique du covoiturage

**Porteur :** Département de l'Hérault (*Plan Hérault Covoiturage, conventions Hérault Mobilités Inclusives et Solidaires*)

**Partenaires :** EPCI, Communes

**Financeurs potentiels :** Etat (Plan covoiturage), ADEME, Département de l'Hérault, EPCI, Communes



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre d'aménagements et places de covoiturage  
Suivi du taux d'utilisation



# Action n°15.1 : Déployer un service d'autopartage sur la CC Grand Orb

## Description

*Public cible : A définir selon les objectifs – Ensemble des habitants de la CCGO et touristes*

La diversification de l'offre de mobilité partagée à travers l'autopartage est adaptée aux besoins ponctuels et spécifiques du public ciblé. Selon les priorités données, le recours à ce dispositif permet d'apporter des réponses aux difficultés de déplacement des publics isolés ou précaires n'ayant pas accès à un véhicule individuel, d'encourager les ménages à réduire leur motorisation à un seul véhicule et/ou de déployer une offre complémentaire pour les touristes et excursionnistes se rendant sur le territoire en transport en commun.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Définir les vocations locales et touristiques de l'autopartage : public cible et localisation des sites

**Etape 2 :** Consulter les opérateurs privés pour dimensionner l'offre, arrêter les modalités et coordonner l'action (ex : Citiz, Clem, etc.)

**Etape 3 :** Mettre en place une expérimentation dans un premier temps sur Bédarieux, et évaluer pour envisager un déploiement sur d'autres communes

## Éléments financiers

Chiffrage en fonction de l'offre retenue

*A titre indicatif :*

- Coût de fonctionnement : 860€/véhicule/mois
- Possibilité de contractualisation avec un prestataire

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Communication autour du service  
Public cible du service et usagers constatés  
Suivi des coûts de fonctionnement et des problématiques de mise en œuvre  
Risque de concurrence avec les loueurs privés

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Diversifier les solutions de mobilité partagée

**Objectif opérationnel :** Mutualiser l'usage des véhicules

**Porteur :** CC Grand Orb

**Partenaires :** Région Occitanie, Commune de Bédarieux

**Financeurs potentiels:** EPCI, Commune de Bédarieux, Etat (Fonds Mobilité rurale)



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers  
Suivi du coût du service  
Suivi du type d'usager du service

# Action n°15.2 : Déployer un service d'autopartage sur les communes de la CC Les Avant-Monts

## Description

*Public cible : A définir selon les objectifs – Ensemble des habitants de la CCAM et touristes*

La diversification de l'offre de mobilité partagée à travers l'autopartage est adaptée aux besoins ponctuels et spécifiques du public ciblé. Selon les priorités données, le recours à ce dispositif permet d'apporter des réponses aux difficultés de déplacement des publics isolés ou précaires n'ayant pas accès à un véhicule individuel, d'encourager les ménages à réduire leur motorisation à un seul véhicule et/ou de déployer une offre complémentaire pour les touristes et excursionnistes se rendant sur le territoire en transport en commun.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Définir les vocations locales et touristiques de l'autopartage : public cible et localisation des sites

**Etape 2 :** Consulter les opérateurs privés pour dimensionner l'offre, arrêter les modalités et coordonner l'action (ex : Citiz, Clem, etc.)

**Etape 3 :** Mettre en place une expérimentation dans un premier temps sur une ou deux communes, et évaluer pour envisager un déploiement sur d'autres communes

## Éléments financiers

Chiffrage en fonction de l'offre retenue

*A titre indicatif :*

- Coût de fonctionnement : 860€/véhicule/mois
- Possibilité de contractualisation avec un prestataire

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Communication autour du service  
Public cible du service et usagers constatés  
Suivi des coûts de fonctionnement et des problématiques de mise en œuvre  
Risque de concurrence avec les loueurs privés

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Diversifier les solutions de mobilité partagée

**Objectif opérationnel :** Mutualiser l'usage des véhicules

**Porteur :** CC Les Avant-Monts, Communes

**Partenaires :** Région Occitanie

**Financeurs potentiels:** CC Les Avant-Monts, Communes, Etat (Fonds Mobilité rurale)



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers  
Suivi du coût du service  
Suivi du type d'utilisateur du service

# Action n°16.1 : Optimiser l'usage des flottes de véhicules publics du Pays HLV pour des solutions de mobilité solidaire

## Description

*Public : Habitants du Pays HLV en situation de vulnérabilité économique et/ou sociale*

La diversification de l'offre de mobilité partagée à travers l'autopartage est adaptée aux besoins ponctuels et spécifiques du public ciblé. Les collectivités disposent d'une flotte de véhicules publics immobile selon l'activité des agents (week-end, période de vacances, etc.). Le recours à ces véhicules pour des usages de courte durée à vocation solidaire peut permettre d'apporter des réponses aux besoins des personnes n'ayant pas de véhicule individuel pour effectuer des déplacements prioritaires et/ou de loisirs.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Définir avec les partenaires les conditions de partage d'un ou plusieurs véhicules de service du Pays HLV (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Etablir une convention de partenariat spécifiant les modalités de réservation (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 3 :** Expérimenter le partage d'un ou plusieurs véhicules du Pays HLV (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

### Éléments financiers

A définir au sein d'une convention entre les partenaires

### Vigilance et critères de réussite

Assurance du véhicule  
Gestion logistique liée à la réservation  
Partenariat avec les prescripteurs et associations du territoire

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Diversifier les solutions de mobilité partagée

**Objectif opérationnel :** Mutualiser l'usage des véhicules

**Porteur :** Pays HLV

**Partenaires :** Passerelles Synergies, RDL  
Insertion

**Financeurs potentiels:**



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers

# Action n°16.2 : Optimiser l'usage des flottes de véhicules publics de la CC Du Minervois au Caroux

## Description

*Public cible : A définir selon les objectifs – Ensemble des habitants de la CCDMC*

La diversification de l'offre de mobilité partagée à travers l'autopartage est adaptée aux besoins ponctuels et spécifiques du public ciblé. Les collectivités disposent d'une flotte de véhicules publics immobiles selon l'activité des agents (week-end, période de vacances, etc.). Le recours à ces véhicules peut permettre d'apporter des réponses aux besoins de déplacements des publics ne disposant pas de véhicule individuel.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1** : Faire un état des lieux précis des flottes de véhicules publics

**Etape 2** : Définir les modalités de mise en œuvre et identifier un éventuel partenaire pour de l'autopartage solidaire

**Etape 3** : Mettre en place une expérimentation sur un ou plusieurs véhicules et évaluer

### Éléments financiers

Pas de chiffrage possible  
RETEX PNR du Haut  
Languedoc

### Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Communication autour du service  
Public cible du service et usagers constatés  
Suivi des coûts de fonctionnement et des problématiques de mise en œuvre  
Risque de concurrence avec les loueurs privés

**Axe 2** : Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique** : Diversifier les solutions de mobilité partagée

**Objectif opérationnel** : Mutualiser l'usage des véhicules

**Porteur** : CC Du Minervois au Caroux, Communes

**Partenaires** : selon le fonctionnement défini

**Financeurs** :



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers  
Suivi du coût du service  
Suivi du type d'utilisateur du service

# Action n°16.3 : Optimiser l'usage des flottes de véhicules publics des communes volontaires des Avant-Monts

## Description

*Public cible : A définir selon les objectifs – Ensemble des habitants de la CCAM*

La diversification de l'offre de mobilité partagée à travers l'autopartage est adaptée aux besoins ponctuels et spécifiques du public ciblé. Les collectivités disposent d'une flotte de véhicules publics immobile selon l'activité des agents (week-end, période de vacances, etc.). Le recours à ces véhicules peut permettre d'apporter des réponses aux besoins de déplacements des publics ne disposant pas de véhicule individuel.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1** : Faire un état des lieux précis des flottes de véhicules publics

**Etape 2** : Définir les modalités de mise en œuvre et identifier un éventuel partenaire pour de l'autopartage solidaire

**Etape 3** : Mettre en place une expérimentation sur un ou plusieurs véhicules et évaluer

### Éléments financiers

Pas de chiffrage possible  
RETEX PNR du Haut Languedoc

### Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Communication autour du service  
Public cible du service et usagers constatés  
Suivi des coûts de fonctionnement et des problématiques de mise en œuvre  
Risque de concurrence avec les loueurs privés

**Axe 2** : Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique** : Diversifier les solutions de mobilité partagée

**Objectif opérationnel** : Mutualiser l'usage des véhicules

**Porteur** : Communes des Avant-Monts

**Partenaires** : selon le fonctionnement défini

**Financeurs** :



**Priorité**



Faible



Moyenne



Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers  
Suivi du coût du service  
Suivi du type d'utilisateur du service

# Action n°17 : Accompagner le déploiement des mobilités partagées

## Description

*Public cible : habitants du PNR Haut-Languedoc*

Soutenir les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, ...) à favoriser l'usage des mobilités partagées et à promouvoir ces modes de déplacements : autopartage, covoiturage, etc.

Le PNR du Haut-Languedoc propose notamment la location d'une voiture électrique en autopartage, depuis St Pons ou ailleurs via les communes.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Recenser les collectivités intéressées pour accueillir l'action

**Etape 2 :** Offre d'accompagnement selon les demandes et prêt en autopartage

**Etape 3 :** Suivre et évaluer l'action

*Action en place depuis 2018 et reconduite chaque année*

## Éléments financiers

Temps d'agent

## Vigilance et critères de réussite

Besoins détectés et personnes référentes dans les structures accompagnées  
Bonne communication des collectivités

**Axe 2 :** Une mobilité inclusive et solidaire

**Objectif stratégique :** Diversifier les solutions de mobilité partagée

**Objectif opérationnel :** Mutualiser l'usage des véhicules

**Porteur :** PNR Haut Languedoc

**Partenaires :** EPCI et Communes du PNR Haut Languedoc

**Financeurs :**



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre de structures accompagnées

Nombre et durées des prêts

## Description

*Public cible : EPCI, communes et les utilisateurs de véhicules électriques*

La mise en place d'un réseau d'infrastructures de recharge dans les territoires est indispensable au passage à la mobilité électrique, tant pour les particuliers que les professionnels. Le Schéma Directeur de développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) permet de planifier, coordonner et organiser les solutions de recharge publiques pour les usagers dans chaque territoire pour les 5 prochaines années (2024-2029).

## Etape de la mise en œuvre

Hérault Energies s'est dans un premier temps regroupé avec les treize syndicats d'énergies de l'Occitanie ainsi que les deux Métropoles Toulouse et Montpellier. Ces maîtres d'ouvrages se sont donc liés au sein d'un groupement de commande pour l'élaboration d'un SDIRVE, cette mission a été confiée aux groupes EGIS et TACTIS. Dans un second temps, le Syndicat a fait le choix de travailler en collaboration avec les EPCI du territoire afin d'adapter au mieux ce schéma à la configuration et à l'évolution du territoire, en adéquation avec la réalité du terrain.

Le SDIRVE de Hérault Energies se veut révisable et adaptable : en fonction de l'évolution des besoins, des solutions publiques et privées à venir mais également en fonction de l'avancé technologique et matérielle des véhicules électriques et des bornes de recharges. Il sera suivi annuellement et actualisé tous les deux ans.

Ce schéma directeur sera validé par les élus du Comité Syndical et le Préfet de l'Hérault.

## Eléments financiers

Selon le type de borne de recharge

Coût d'investissement de 14 000 € HT à 75 000 € HT

SDIRVE Hérault Energie : 80 % du coût

d'investissement + prise en charge des coûts de fonctionnement

Suppression pour les communes à partir de 2024 de la prise en charge des coûts de fonctionnement

## Vigilance et critères de réussite

Accompagnement des partenaires techniques

Identification précise des besoins

d'équipement avec les acteurs locaux

**Axe 3** : Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique** : Favoriser des déplacements plus sobres

**Objectif opérationnel** : Renforcer le développement de l'électromobilité

**Porteur** : Hérault Energies

**Partenaires** : EPCI, Communes

**Financeurs** : Hérault Energies via Advenir, Facé et Département de l'Hérault



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre d'implantations réalisées

Taux d'équipement des communes

Suivi des équipements à l'échelle des EPCI

Suivi du nombre de recharges mensuelles à l'échelle de chaque EPCI

Suivi de l'équipement des ménages en véhicules électriques

# Action n°19 : Desservir les sites touristiques en transport en commun

## Description

*Public cible : habitants du Pays HLV mais surtout touristes et excursionnistes*

Les mobilités touristiques représentent des flux de déplacements important sur le territoire. Proposer une offre de transport en commun pour rejoindre les polarités touristiques du territoire permettrait de limiter l'impact environnemental de ces déplacements et de désengorger certains sites en période estivale.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Prioriser les sites tests identifiés en concertation avec les EPCI et leurs offices de (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Analyser l'opportunité de la mise en place de lignes de transports en commun en période estivale et définir des propositions de fiches horaires (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 3 :** Partager les résultats auprès des partenaires pour un positionnement technique et politique (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 4 :** Mener des expérimentations selon les modèles envisagés, communiquer puis évaluer (été 2025, 2<sup>nd</sup> semestre 2025)

## Éléments financiers

Ingénierie : Temps d'agents Pays HLV / Région Occitanie

Déploiement des actions : selon les retours des analyses et des études

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Favoriser des déplacements plus sobres

**Objectif opérationnel :** Limiter et optimiser les déplacements

**Porteur :** Région Occitanie, Pays HLV

**Partenaires :** Hérault Transport, EPCI, Offices de tourisme, Communes

**Financeurs pressentis :** Région Occitanie, Hérault Transport



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers



# Action n°20 : Développer les solutions de mobilité durable sur le site de l'Opération Grand Site

## Description

L'objectif est d'étudier les déplacements des touristes, des excursionnistes et des résidents notamment en période d'affluence touristique afin de concevoir une stratégie de mobilité durable spécifique adaptée au contexte de l'OGS. Mieux connaître cette mobilité permettra de :

- Identifier les difficultés de circulation et de déplacement
- Analyser les pratiques et les besoins en matière de mobilité

L'enjeu prioritaire est de développer une offre d'accès au Grand Site et au déplacement à l'intérieur du Grand Site suivant des pratiques de mobilité alternatives à la voiture.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Validation de l'action dans le cadre du programme d'actions de l'OGS (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Rédaction du cahier des charges et sélection d'un bureau d'étude (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 3 :** Réalisation de l'état des lieux, des enquêtes terrains et priorisation des pistes d'actions (2025-2026)

**Etape 4 :** Déploiement et expérimentation des solutions de mobilité (2027)

## Éléments financiers

Cout de l'étude : entre 30 000 et 50 000 € HT selon le contenu et notamment l'ambition des enquêtes terrain

Coût des actions : à définir suite aux priorisations

## Vigilance et critères de réussite

Veiller à l'articulation avec les transports publics existants  
Associer les visiteurs, les habitants et acteurs locaux à la démarche  
S'appuyer sur les retours d'expériences qui existent déjà

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Favoriser des déplacements plus sobres

**Objectif opérationnel :** Limiter et optimiser les déplacements

**Porteur :** Pays HLV

**Partenaires :** Communes de l'OGS, Région Occitanie, Hérault Transport

**Financeurs potentiels :** EPCI, Département de l'Hérault, Etat (programme Opération Grand Site)



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Mobilisation et participation des partenaires  
Retour des enquêtes  
Engagement des prestataires touristiques  
Engagement des autorités organisatrices de la mobilité  
Report modal de la voiture

# Action n°21.1 : Développer et valoriser une offre d'itinéraires touristiques bas carbone – Offre du Pôle de Pleine Nature

## Description

*Public cible : visiteurs, touristes et excursionnistes*

Il s'agira de reconsidérer la mobilité des visiteurs afin de réduire l'usage systématique de la voiture individuelle sur le territoire. Train, transports mutualisés par les prestataires eux mêmes, mise à disposition de VAE, transports en commun ou encore solutions de mobilité partagée (covoiturage et autopartage), etc. Ces solutions doivent également pouvoir être proposées aux visiteurs soucieux de leur impact carbone. Il est donc proposé de concevoir des suggestions de produits/itinéraires incluant différentes activités, l'hébergement et la restauration par une mise en accessibilité à travers une mobilité la plus décarbonée possible. Le PPN est un territoire d'expérimentation pour les OTI qui pourront dans un second reproduire la démarche sur d'autres sites. Cette action est en lien avec l'ensemble de l'axe 1 « Une offre de transport en commun structurantes et les fiches actions « schéma des mobilités actives », et « desservir les sites touristiques en transport en commun »

## Etape de la mise en œuvre

Selon les priorités retenues à partir de 2024

**Etape 1 :** Faire un état des lieux des possibilités de mobilité bas carbone et évaluer sa pertinence

**Etape 2 :** Construire l'offre

**Etape 3 :** Communiquer et expérimenter

## Éléments financiers

Pas de chiffrage possible, selon le niveau d'intervention

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Favoriser des déplacements plus sobres

**Objectif opérationnel :** Limiter et optimiser les déplacements

**Porteurs :** Pôle de pleine nature  
Montagnes du Caroux, OTI Grand Orb et Minervois Caroux

**Partenaires :** Prestataires, PNR Haut Languedoc, CRTO

**Financeurs pressentis :** ADEME (AAP Vélotourisme)



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Enquête de satisfaction et de connaissance de l'offre par les usagers  
Nombres de vues des pages dédiées  
Calcul empreinte carbone des circuits touristiques

# Action n°21.2 : Développer et valoriser une offre d'itinéraires touristiques bas carbone – Boucles touristiques des OTI

## Description

Public cible : Tout public

- Proposer une offre de boucles touristiques pour découvrir le territoire, à l'image de journée et séjour « destination sans voiture ». Des solutions doivent pouvoir être proposées aux visiteurs soucieux de leur impact carbone en reconsidérant la mobilité des visiteurs afin de réduire l'usage systématique de la voiture individuelle sur le territoire. (Train, transports mutualisé, transports en commun, transport à la demande ou encore solutions de mobilité partagée). Il est proposé de concevoir des suggestions de produits/itinéraires incluant différentes activités, l'hébergement et la restauration et une mobilité le plus bas carbone possible. L'enjeu prioritaire est de développer une offre d'accès au Grand Site et au déplacement à l'intérieur du Grand Site suivant des pratiques de mobilité alternatives à la voiture.

## Etape de la mise en œuvre

Selon les priorités retenues:

**Etape 1 :** Etat des lieux des possibilités bas carbone- Evaluer la pertinence d'itinéraires touristiques décarbonés en lien avec l'offre de mobilité intra Pays HLV

**Etape 2 :** Construire l'offre – Définir les cibles, les points d'intérêt et l'offre de service

**Etape 3 :** Communiquer l'offre et expérimenter

## Éléments financiers

Pas de chiffrage possible, selon le niveau d'intervention

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Favoriser des déplacements plus sobres

**Objectif opérationnel :** Limiter et optimiser les déplacements

**Porteur :** Offices de tourisme Du Minervois au Caroux, Grand Orb et Avant-Monts

**Partenaires :** Région Occitanie, Département, EPCI, Acteurs socio-professionnels

**Financeurs pressentis :** AAP Vélotourisme ADEME



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Calcul empreinte carbone  
Nombre de vues sur pages dédiées  
Taux de fréquentation (si commercialisation de l'offre)  
Enquête de satisfaction des usagers – évaluation de la connaissance de l'offre

# Action n°22 : Créer des formules « transports + culture & loisirs »

## Description

*Public cible : tout public*

Le territoire dispose d'une programmation culturelle et festive riche qui génèrent des flux de déplacements occasionnels importants. Proposer une offre de transport en commun à destination des habitants du territoire pour rejoindre les événements culturels locaux sur le Pays HLV permettrait de limiter l'impact environnemental de ces déplacements et de désengorger l'accueil et l'accessibilité des lieux.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Expérimenter la mise en place d'un transport liO Car événementiel sur la ligne St-Pons <-> Joncels à l'occasion du spectacle « Aubrac Express » à Joncels le 8 août 2024

**Etape 2 :** Identifier et prioriser des événements prioritaires en concertation avec les acteurs culturels et les EPCI du Pays HLV (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 3 :** Définir les modalités de mise en œuvre en concertation avec Hérault Transport pour essayer cette formule et coupler l'offre tarifaire avec des avantages ou réductions incitatives (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 4 :** Déployer, évaluer et pérenniser le cas échéant (2025-2026)

## Éléments financiers

Pas de chiffrage possible selon convention éventuelle entre les EPCI, Hérault Transport et la Région Occitanie

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Favoriser des déplacements plus sobres

**Objectif opérationnel :** Limiter et optimiser les déplacements

**Porteur :** Région Occitanie, Pays HLV

**Partenaires :** Hérault Transport, Communes, EPCI du Pays HLV, Organismes et communes

**Financeurs pressentis :** Région Occitanie, Hérault Transport, Organismes



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers

# Action n°23 : Renforcer les actions de mobilité et pérenniser les tiers-lieux

## Description

*Public cible : Entrepreneurs individuels, TPE/PME, créateurs d'entreprise, particuliers porteurs de projet, salariés en télétravail, associations à visée économique... Dans tous les secteurs d'activités compatibles avec le lieu*

Proposer des espaces de vie économique, aménagés pour accueillir différents profils de travailleurs, faciliter le développement de leurs activités et l'exercice de leurs métiers à proximité directe de leur domicile, tout en proposant un cadre de travail agréable et propice à la création de liens professionnels.

## Etape de la mise en œuvre

- Promotion des dispositifs dans l'élaboration des Plans de mobilité inter-entreprises.
- Promotion du « Proxitravail » en lien avec le réseau Relais d'Entreprises : forme de télétravail qui se pratique dans des espaces de coworking, des bureaux partagés à usage flexible et autres tiers-lieux, à proximité de leur domicile
- Développer l'emploi au plus près des habitants : Mise en place et développement de trois tiers lieux, Animer les lieux en développant les sessions de formation et d'informations, Accompagner les porteurs de projet plus spécifiquement en lien avec la mobilité décarbonée
- Mise à disposition d'information au sein des différents tiers-lieux sur la mobilité (flyers, affiches, documentation, permanence Gefosat etc.)

## Éléments financiers

Pas de chiffrage possible, selon le niveau d'intervention

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation  
Connectivité et accessibilité  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Favoriser des déplacements plus sobres

**Objectif opérationnel :** Limiter et optimiser les déplacements

**Porteur :** CC Sud-Hérault

**Partenaires :** Entreprises

**Financeurs :** **presentis:** CC Sud-Hérault



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers

# Action n°24.1 : Déployer les politiques en faveur de la mobilité inversée à l'échelle de la CC Sud-Hérault

## Description

*Public cible : l'ensemble des habitants, entreprises et touristes de la CC Sud-Hérault*

La communauté de communes Sud-Hérault travaille au plus près des habitants autour du concept de mobilité inversée au travers du déploiement de ses politiques : Action sociale, Economie et Tourisme, Culture et Patrimoine

## Etape de la mise en œuvre

- Poursuivre la politique menée au sein du service action sociale : Itinérance de la Maison France services, du relai petite enfance, du LAEP et des centres de loisirs intercommunaux
- Inciter à la pratique du covoiturage au sein de la politique culturelle : mise en réseau des bibliothèques-médiathèques et de la malle postale
- Poursuivre l'offre patrimoniale autour du Centre d'Arts et du Patrimoine au cœur d'un maillage « voies douces » : Service éducatif (incitation à l'utilisation de modes doux), Ateliers d'art (amener l'art au plus près des habitants = circuit court), Expositions (liens entre voie verte et expositions)
- Encourager les nouvelles pratiques de travail : télétravail, réunions en mode distanciel & covoiturage sur les déplacements professionnels et les trajets domicile -travail

## Éléments financiers

Pas de chiffrage possible, selon le niveau d'intervention

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation des services et utilisation  
Connectivité et accessibilité aux services  
Mobilisation et accompagnement des partenaires techniques

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Favoriser des déplacements plus sobres

**Objectif opérationnel :** Limiter et optimiser les déplacements

**Porteur :** CC Sud-Hérault

**Partenaires :**

**Financeurs potentiels:** CC Sud-Hérault, AAP de l'Etat



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers

# Action n°24.2 : Déployer les politiques en faveur de la mobilité inversée à l'échelle de la CC du Minervois au Caroux

## Description

*Public cible : l'ensemble des habitants, entreprises et touristes de la CC du Minervois au Caroux*  
La communauté de communes du Minervois au Caroux travaille au plus près des habitants autour du concept de mobilité inversée au travers du déploiement de ses politiques : Action sociale, Economie et Tourisme, Culture et Patrimoine

## Etape de la mise en œuvre

- Poursuivre la politique menée au sein du service action sociale
- Inciter à la pratique du covoiturage au sein de la politique culturelle
- Poursuivre l'offre patrimoniale et service éducatif (incitation à l'utilisation de modes doux), Ateliers d'art (amener l'art au plus près des habitants = circuit court), Expositions (liens entre voie verte et expositions)
- Encourager les nouvelles pratiques de travail : télétravail, réunions en mode distanciel & covoiturage sur les déplacements professionnels et les trajets domicile -travail

## Éléments financiers

Pas de chiffrage possible, selon le niveau d'intervention

## Vigilance et critères de réussite

Fréquentation des services et utilisation  
Connectivité et accessibilité aux services  
Mobilisation et accompagnement des partenaires techniques

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Favoriser des déplacements plus sobres

**Objectif opérationnel :** Limiter et optimiser les déplacements

**Porteur :** CC du Minervois au Caroux

**Partenaires :**

**Financeurs :** CC du Minervois au Caroux, AAP de l'Etat



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers

# Action n°25 : Mutualiser la livraison des produits agricoles nourriciers – déploiement et animation de La Charette

## Description

Public cible : exploitants agricoles, habitants du Pays, restauration collective

La Charrette est un réseau social de la logistique locale à destination des producteurs et de tous les acteurs de la chaîne alimentaire (aide alimentaire, épiceries, etc.). Il a pour but d'optimiser les flux de livraison des produits agricoles et alimentaires dans un périmètre territorial par une offre de petits transporteurs professionnels et une mise en réseau pour réaliser du covoiturage de produits. Le Pays HLV porte le projet de développer l'usage de La Charrette auprès des producteurs du territoire, faisant le constat que beaucoup d'entre eux ont un grand nombre de débouchés en circuit-court qui nécessite de faire beaucoup de déplacements de livraison – activité chronophage et coûteuse pour les producteurs

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Réunions d'élaboration de l'action avec les partenaires et sondage des producteurs sur l'intérêt de l'outil (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Recherche de transporteurs professionnels sur le secteur du Pays (2025)

**Etape 3 :** Communication sur La Charrette auprès des producteurs du Pays (diffusion liste-mail, webinaire, etc.) et animation du réseau social (2025-2027)

**Etape 4 :** Evaluation de l'action (2025-2027)

## Éléments financiers

Accès Animateur Partenaire La Charrette x 2 ans : 500 € HT

1 jour de prestation La Charrette – Identification de 10 logisticiens sur le Pays : 800 € HT

## Vigilance et critères de réussite

Mobilisation importante des producteurs ;  
Attention aux règles d'hygiène ;  
Nécessite une aide dans la négociation entre producteurs pour du covoiturage (prix, fréquence, etc.) ;  
Risque de réduire le lien avec la clientèle

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Favoriser des déplacements plus sobres

**Objectif opérationnel :** Limiter et optimiser les déplacements

**Porteur :** Pays HLV

**Partenaires :** Département de l'Hérault, PNR Haut Languedoc

**Financeurs pressentis :** Département de l'Hérault, Fonds Leader



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre d'adhérents sur le secteur Pays  
Nombre d'utilisateurs actifs (publication d'annonce, etc.)  
Nombre de producteurs ayant trouvé une solution d'optimisation de ses trajets de livraison  
Analyse qualitative des interactions sur le réseau social



# Action n°26 : Réduire le transport routier de marchandises en favorisant le fret ferroviaire

## Description

*Public cible : transporteurs et entreprises du territoire*

L'avenir du fret ferroviaire offre des possibilités de développement d'un mode de transport de marchandises sécurisé, fiable et respectueux de l'environnement. L'État s'est donné pour objectif d'investir dans ce secteur afin d'atteindre une part modale pour le fret ferroviaire de 25 % à l'horizon 2050. Les propositions et les actions menées visent promouvoir et redynamiser ce mode de transport, moins bruyant, moins polluant et moins dangereux que le transport routier.

## Etape de la mise en œuvre

- Mobiliser les acteurs et diffuser largement le manifeste pour un Service Public Ferroviaire de qualité dans le Massif Central défendant notamment le potentiel du transport de marchandises de la ligne Béziers-Neussargues
- Mener un lobbying auprès des instances décisionnaires pour intégrer les aménagements nécessaires de la ligne Béziers-Neussargues dans la stratégie nationale pour le développement du fret ferroviaire
- Promouvoir et s'appuyer sur les opportunités de la ligne ouverte sur l'Europe : port de Sète, ferroutage Sud Europe – Nord Europe, transport des produits finis d'Arcelor Mittal, des établissements Pierre Fabre et de toutes les marchandises bois, agricoles/viticoles, agroalimentaire, animaux vivants, matériaux de carrières, etc.

## Éléments financiers

Mobilisation des bénévoles de l'association  
Déploiement des actions : selon  
l'engagement des partenaires

## Vigilance et critères de réussite

Mobilisation des acteurs  
Volonté politique commune  
Travaux nécessaires sur la ligne

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Favoriser des déplacements plus sobres

**Objectif opérationnel :** Limiter et optimiser les déplacements

**Porteur :** Comité Pluraliste

**Partenaires :** Etat, SNCF, Région Occitanie/AURA, collectivités et entreprises

**Financeurs potentiels:** Région Occitanie, Etat



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Réunions et manifestations  
Evolution des réflexions  
Programmation d'études  
Réalisation des travaux

# Action n°27.1 : Elaborer un schéma directeur des modes actifs à l'échelle du Minervois au Caroux et des communes

## Description

*Public cible : Actifs de la CCMC, habitants de la CCMC, Voyageurs (touristes et excursionnistes).*

- Développer une stratégie pour les mobilités actives à l'échelle de la CCMC, en faveur des mobilités du quotidien (et par incidence, en faveur du tourisme, objectif secondaire).
- Valoriser l'existant et identifier les compléments nécessaires pour améliorer les circulations actives au sein de l'EPCI
- Engager la CCGO dans une démarche structurante pour la mobilité à l'échelle du territoire communautaire

## Etape de la mise en œuvre

2024 candidature AVELO 3 repoussée  
 2025 Définition des besoins à l'échelle communautaire  
 2026 nouvelles orientations pour la mise en œuvre éventuelle d'un schéma

## Éléments financiers

Entre 28 000 € HT et 40 000 € HT selon le niveau de précision souhaité par la collectivité (hors financements)

## Vigilance et critères de réussite

Volonté communale de développement des aménagements  
 Accompagnement financier par l'EPCI des communes dans les investissements  
 Conventionnement avec le Département sur les axes prioritaires

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Accroître la part modale des mobilités actives

**Objectif opérationnel :** Planifier la stratégie de mobilité active

**Porteur :** CC du Minervois au Caroux

**Partenaires :** Département de l'Hérault, Communes, Pays HLV

**Financeurs pressentis :** CC du Minervois au Caroux, ADEME (programme AVELO3) LEADER



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Linéaire d'aménagements cyclables  
 Part modale du vélo  
 Nombres de déplacements à vélo / à pied  
 Retours des usagers  
 Accidentologie

# Action n°27.2 : Elaborer un schéma directeur des modes actifs à l'échelle du Grand Orb et des communes

## Description

*Public cible : Actifs de la CCGO, habitants de la CCGO, Voyageurs (touristes et excursionnistes).*

- Développer une stratégie pour les mobilités actives à l'échelle de la CCGO, en faveur des mobilités du quotidien (et par incidence, en faveur du tourisme, objectif secondaire).
- Valoriser l'existant et identifier les compléments nécessaires pour améliorer les circulations actives au sein de l'EPCI
- Engager la CCGO dans une démarche structurante pour la mobilité à l'échelle du territoire communautaire

## Etape de la mise en œuvre

**Avant le 18 juillet 2024** : élaboration d'un cahier des charge et définition des besoins de la CCGO (candidature programme AVELO 3)

Fin 2025 : Adoption du schéma de la CCGO

A partir de 2026 : mise en œuvre du schéma

## Éléments financiers

Entre 28 000 € HT et 40 000 € HT selon le niveau de précision souhaité par la collectivité (hors financements)

## Vigilance et critères de réussite

Volonté communale de développement des aménagements  
Accompagnement financier par l'EPCI des communes dans les investissements  
Conventionnement avec le Département sur les axes prioritaires

**Axe 3** : Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique** : Accroître la part modale des mobilités actives

**Objectif opérationnel** : Planifier la stratégie de mobilité active

**Porteur** : CC Grand Orb

**Partenaires** : Département de l'Hérault, Communes, Pays HLV

**Financeurs pressentis** : CC Grand Orb, ADEME (programme AVELO3) LEADER



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Linéaire d'aménagements cyclables  
Part modale du vélo  
Nombres de déplacements à vélo / à pied  
Retours des usagers  
Accidentologie

# Action n°27.3 : Elaborer un schéma directeur des modes actifs à l'échelle de Sud-Hérault et des communes

## Description

*Public cible : Actifs de la CCSH, habitants de la CCSH, Voyageurs (touristes et excursionnistes).*

- Développer une stratégie pour les mobilités actives à l'échelle de la CCSH, en faveur des mobilités du quotidien (et par incidence, en faveur du tourisme, objectif secondaire).
- Valoriser l'existant et identifier les compléments nécessaires pour améliorer les circulations actives au sein de l'EPCI
- Engager la CCSH dans une démarche structurante pour la mobilité à l'échelle du territoire communautaire

## Etape de la mise en œuvre

**Avant le 18 juillet 2024 :** Candidature au programme AVELO 3  
Recrutement chargé de mission début 2025  
Elaboration et mise en œuvre du schéma 2025-2027

## Éléments financiers

Entre 28 000 € HT et 40 000 € HT selon le niveau de précision souhaité par la collectivité (hors financements)

## Vigilance et critères de réussite

Volonté communale de développement des aménagements  
Conventionnement avec le Département sur les axes prioritaires

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Accroître la part modale des mobilités actives

**Objectif opérationnel :** Planifier la stratégie de mobilité active

**Porteur :** CC Sud-Hérault

**Partenaires :** Département de l'Hérault, Communes, Pays HLV

**Financeurs pressentis :** CC Sud-Hérault, ADEME (programme AVELO3) LEADER



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Linéaire d'aménagements cyclables  
Part modale du vélo  
Nombres de déplacements à vélo / à pied  
Retours des usagers  
Accidentologie

# Action n°28 : Actualiser et mettre en œuvre le schéma directeur cyclable à l'échelle de la CC les Avant-Monts

## Description

*Public cible : Actifs et habitants de la CCAM, Voyageurs (touristes et excursionnistes).*

- Développer une stratégie pour les mobilités actives à l'échelle de la CCAV, en faveur des mobilités du quotidien (et par incidence, en faveur du tourisme, objectif secondaire).
- Valoriser l'existant et identifier les compléments nécessaires pour améliorer les circulations actives au sein de l'EPCI

## Etape de la mise en œuvre

- Etape 1:** 2025 : Actualisation du SDC et « ranimation » de la dynamique
- Etape 2:** (priorité pour la Communauté de communes) Accélérer la réalisation de 5 itinéraires cyclables définis comme prioritaires sur les axes Magalas - St Geniès de Fontedit - Murviel, Margon - Roujan, Laurens - Magalas, Roujan - Gabian et la section Puissalicon - Magalas pour relier le PEM
- Etape 3:** autres actions: stationnement cyclable, dimensionnement d'une offre LLD VAE, conventionnement avec le Département, réalisation d'études de faisabilité de voies douces, suivi du développement des modes actifs (par PHLV)

## Éléments financiers

N/A

## Vigilance et critères de réussite

- Volonté communale de développement des aménagements
- Accompagnement financier par l'EPCI des communes dans les investissements
- Conventionnement avec le Département sur les axes prioritaires

**Axe 3:** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique:** Accroître la part modale des mobilités actives

**Objectif opérationnel:** Planifier la stratégie de mobilité active

**Porteur :** CC Les Avant-Monts

**Partenaires :** Département de l'Hérault, Communes

**Financeurs pressentis:**



**Priorité**

- Faible     Moyenne     Forte



**Suivi & Evaluation**

- Linéaire d'aménagements cyclables
- Part modale du vélo
- Nombres de déplacements à vélo / à pied
- Retours des usagers
- Accidentologie

## Description

Public cible : EPCI, Communes, Département, PNR

Les 4 communautés de communes ont choisi de s'engager dans l'élaboration et la mise en œuvre de schémas de modes actifs. La structuration de ces nouvelles offres de mobilité va bien au-delà des limites administratives. Il est donc proposé d'organiser et d'animer un comité de suivi, organe d'animation incluant un maximum de partenaires, à l'échelle du PDMS. Ce comité de suivi devra permettre:

- Assurer les continuités cyclables si nécessaire
- Aborder les questions d'intermodalité
- Partager et faire des retours d'expériences
- Mutualiser les moyens lorsque nécessaire

## Etape de la mise en œuvre

En fonction de l'élaboration et de la mise en œuvre des schémas de modes actifs des communautés de communes, il pourra être proposé 1 à 2 comité de suivi par an

## Éléments financiers

Ingénierie : Temps d'agents Pays HLV

## Vigilance et critères de réussite

Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Accroître la part modale des mobilités actives

**Objectif opérationnel :** Planifier la stratégie de mobilité active

**Porteur :** Pays HLV

**Partenaires :** EPCI, Communes, Département de l'Hérault, PNR

**Financeurs potentiels :**



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Engagement et pérennité

# Action n°30 : Réaliser des études d'opportunité de voies douces

## Description

*Public cible : EPCI et communes du PNR Haut Languedoc*

Soutenir les collectivités dans leurs projets d'infrastructures de mobilité douce en finançant une prestation d'accompagnement

## Etape de la mise en œuvre et calendrier d'exécution

**Etape 1** : Faire remonter les besoins des collectivités

**Etape 2** : Mutualiser les prestations d'un bureau d'étude

**Etape 3** : Suivre les suites données à l'étude et les orientations prises

*Action conduite en 2023 pour 5 projets, et à reconduire selon les besoins*

### Éléments financiers

Environ 5 000 € d'étude/ projet

### Vigilance et critères de réussite

Complémentaire aux schémas directeurs de mobilité douce ou aux réflexions matures de collectivités

**Axe 3** : Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique** : Accroître la part modale des mobilités actives

**Objectif opérationnel** : Planifier la stratégie de mobilité active

**Porteur** : PNR Haut Languedoc

**Partenaires** : EPCI, Communes

**Financeurs**: PNR Haut Languedoc (via des aides régionales et départementales)



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre de projets étudiés

# Action n°31 : Accompagner le déploiement des mobilités douces

## Description

*Public cible : habitants du PNR Haut-Languedoc*

Soutenir les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, ...) à favoriser l'usage des mobilités douces et à promouvoir ces modes de déplacements : marche, vélo, VAE, etc.

Le PNR du Haut-Languedoc propose notamment le prêt gratuit de 5 vélos à assistance électrique via les communes.

## Etape de la mise en œuvre et calendrier d'exécution

**Etape 1** : Recenser les collectivités intéressées pour accueillir l'action

**Etape 2** : Offre d'accompagnement selon les demandes et prêt de VAE

**Etape 3** : Suivre et évaluer l'action

*Action en place depuis 2018 et reconduite chaque année*

### Éléments financiers

Temps d'agent

### Vigilance et critères de réussite

Besoins détectés et personnes référentes dans les structures accompagnées  
Avoir une bonne communication sur l'action de la part des collectivités

**Axe 3** : Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique** : Accroître la part modale des mobilités actives

**Objectif opérationnel** : Planifier la stratégie de mobilité active

**Porteur** : PNR Haut Languedoc

**Partenaires** : Collectivités du PNR du Haut-Languedoc

**Financeurs** : PNR Haut Languedoc



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre de structures accompagnées  
Nombre et durées des prêts



# Action n°32 : Développer l'offre de vélotourisme

## Description et public cible

Public cible : habitants du PNR Haut-Languedoc et visiteurs

- Favoriser le développement de l'itinéraire vélo La Véloccitanie (animation du Comité d'itinéraire) et les projets de connexion (V84-1)
- Qualifier les prestations : Favoriser le développement du label Accueil vélo
- Fédérer les prestataires : Développement d'un réseau de professionnels pour le vélotourisme

## Etape de la mise en œuvre et calendrier d'exécution

Action récurrente

### Éléments financiers

Temps d'agent et EPCI à travers des conventions des actions menées par le PNR

### Vigilance et critères de réussite

Fédérer tous les acteurs  
Disponibilité des financements pour le volet promotion  
Coût du label et accompagnement  
Moyens limités

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Accroître la part modale des mobilités actives

**Objectif opérationnel :** Planifier la stratégie de mobilité active

**Porteur :** ADT, CDT (34, 81, 31, 11), Association Réseau des professionnels de PassaPaïs-La Véloccitanie

**Partenaires :** Offices de tourisme, PNR HL, Collectivités du PNR HL + Collectivités de l'itinéraire hors Parc

**Financeurs :** ADT, CDT, Collectivités, PNR Haut Languedoc



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre de structures accompagnées  
Nombre et durées des prêts

# Action n°33 : Réaliser et accompagner l'aménagement des axes cyclables prioritaires

## Description

*Public cible : Ensemble des habitants du Pays*

Le plan Hérault Vélo permet d'identifier un réseau majeur d'intérêt départemental, qui a généralement vocation à être aménagé directement par le Département de l'Hérault. Selon les opportunités, il peut être complété par des liaisons visant à connecter des sites d'intérêt départemental. Le réseau cyclable d'intérêt local est établi sur la base des schémas cyclables portés par les intercommunalités et les communes, qui sont cohérents et complémentaires avec le réseau structurant départemental.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Faire remonter les besoins exprimés par les collectivités et les partenaires

**Etape 2 :** Réaliser des visites de terrain et apporter une assistance technique

**Etape 3 :** Aider la réalisation des études et des travaux d'aménagements et d'infrastructures cyclables

**Etape 4 :** Communiquer, animer et promouvoir les nouveaux aménagements et la pratique du vélo

**Etape 5 :** Suivre et analyser la fréquentation sur les différentes infrastructures de pratique du vélo

## Éléments financiers

A définir au cas par cas selon les projets d'aménagement

## Vigilance et critères de réussite

Mobilisation et investissement des EPCI et des communes

Intégration des schémas directeurs cyclables des EPCI

Aménagements sécurisés en lien avec les besoins exprimés par les usagers

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Accroître la part modale des mobilités actives

**Objectif opérationnel :** Planifier la stratégie de mobilité active

**Porteur :** Département de l'Hérault

**Partenaires :** EPCI, Communes

**Financeurs potentiels :** Etat, Département de l'Hérault, EPCI et communes du Pays HLV



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre d'accompagnements réalisés

Nombre d'aménagements cyclables

Evolution de la pratique du vélo

# Action n°34 : Déployer et renforcer l'offre de location de VAE

## Description

Public cible : Habitants des EPCI et touristes

- La CC les Avant-Monts et la CC du Minervois au Caroux souhaitent encourager la démarche, faciliter l'installation des loueurs privés
- Proposer une offre de location de VAE adaptée en fonction du public cible
  - Courte durée pour les touristes
  - Moyenne à longue durée pour les habitants

## Etape de la mise en œuvre

A inclure dans l'élaboration ou révision des SDC

- Travailler avec les loueurs pour étoffer l'offre de location et de services à destination des cyclotouristes (priorité pour la CCAM)
- Organiser, pour la population, l'accès à une offre de location VAE longue durée (6 mois renouvelable 1 fois)

Ratio recommandé par le CEREMA pour la location longue durée : 10 vélos pour 10 000 habitants

## Éléments financiers

Intégrés aux SDC/SDMA

*A titre indicatif*

- Achat VAE : entre 1 200 et 2 500 € /vélo
- Coût moyen hors recettes\* : 800 € /vélo /an
- 1 ETP nécessaire pour la logistique et la maintenance (régie)

## Vigilance et critères de réussite

Aménagement cyclable existant  
Communication adaptée  
Accompagnement des partenaires techniques  
**Pour de la courte durée : concurrence avec l'offre privée.**

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Accroître la part modale des mobilités actives

**Objectif opérationnel :** Enrichir les services vélos complémentaires

**Porteurs :** La CC les Avant-Monts et la CC du Minervois au Caroux

**Partenaires :** Pays HLV, Département de l'Hérault, Région Occitanie

**Financeurs pressentis :** EPCI, Etat (AAP), ADEME



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre de location  
Nombre de km parcouru  
Enquête usagers

# Action n°35: Déployer et renforcer l'offre de prêt de VAE

## Description

*Public cible : Habitants, agents, scolaires et entreprises de l'EPCI*

- Sensibiliser à une autre manière de se déplacer, moins polluante et meilleure pour la sante.
- Favoriser les déplacements doux qui préservent l'environnement.
- Encourager à pratiquer une activité sportive régulière.
- Inciter à l'achat d'un vélo électrique grâce à l'aide du Département (chèques mobilités Hérault) et l'aide Régionale (déjà réalisé par le PNR en lien avec les communes).

## Etape de la mise en œuvre

*Selon la convention « Hérault Mobilités inclusives et solidaires » avec le Département de l'Hérault*

L'action de prêt VAE, en lien avec le Département de l'Hérault, se fait tous les ans sur une durée d'un mois.

## Éléments financiers

Selon convention avec le Département de l'Hérault

## Vigilance et critères de réussite

Aménagements cyclables existants  
Communication adaptée  
Accompagnement & information aux usagers

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Accroître la part modale des mobilités actives

**Objectif opérationnel :** Enrichir les services vélos complémentaires

**Porteur :** CC Les Avant-Monts et CC Sud-Hérault

**Partenaires :** Département de l'Hérault

**Financeurs pressentis :** Département de l'Hérault



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre de personnes ayant loué des vélos électriques pendant la période de prêt.

Retour d'expérience de ces personnes.

# Action n°36 : Equiper les pôles d'intérêts en box et services vélos

## Description

*Public cible : Ensemble des habitants des EPCI ciblés, touristes*

- Agir localement sur un des leviers essentiels pour l'accroissement de la pratique du vélo sur le territoire en proposant des stationnements sécurisés.
- Cibler les lieux d'implantation grâce à l'établissement d'un plan de stationnement (et de service) intégré dans les SDC.

## Etape de la mise en œuvre

A inclure dans les élaborations et révision des SDC/SDMA pour définir la méthodologie

**Étape 1 :** Étudier et identifier les priorités d'implantation d'une offre de stationnement vélo en box sécurisés.

**Étape 2 :** Définir le public cible et étudier au cas par cas selon les pôles desservis

**À noter pour la CCAM :** 107 arceaux vélos ont été installés dans 10 communes du territoire en 2023, ainsi que sur les parkings des 2 France services, des 3 zones d'activités économiques communautaires, de lieux stratégiques identifiés. En 2025 d'autres installations (93) et équipements sont prévus sur des sites touristiques (Faugères, Gabian, Pailhès, Vailhan), des équipements sportifs et culturels ainsi que le futur PEM. A plus long terme: projet d'installation d'une maison du tourisme et des mobilités dans le futur PEM de Magalas.

## Éléments financiers

Intégrés aux SDC/SDMA

*A titre indicatif :*

- Arceaux : 110€ / place
- Abri : 700€ /place
- Box : 1400€ / place
- Consigne collective : à partir de 1600€/place
- De 500 € pour une borne d'outillage simple, à 7 000 € pour la station de réparation avec banc, carte du réseau, pompe à vélo.

## Vigilance et critères de réussite

Offre de mobilité alternative existante  
Signalétique adaptée  
Communication adaptée  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 3 :** Une mobilité durable et décarbonée

**Objectif stratégique :** Accroître la part modale des mobilités actives

**Objectif opérationnel :** Enrichir les services vélos complémentaires

**Porteur :** CC Du Minervois au Caroux, CC Les Avant-Monts

**Partenaires :** Pays HLV, Région Occitanie, Département de l'Hérault (*uniquement sur les infrastructures départementales, envisageables sur des installations connexes sans prise en charge de l'entretien - convention dédiée*)

**Financeurs pressentis:** Région Occitanie, Département de l'Hérault, Etat, ADEME, Alvéole +



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Suivi des implantations  
Fréquentation des équipements  
Retour des usagers

# Action n°37 : Définir une stratégie de communication à l'échelle du bassin de mobilité

## Description

*Public cible : Tout public*

L'objectif est de regrouper les **informations et les services de mobilités** pour toutes les communes du bassin de mobilité et en direction de l'ensemble des usagers, de manière rapide et facile, afin d'accompagner le changement vers de nouvelles pratiques de mobilité. Pour cela il est proposé d'élaborer puis de mettre en œuvre une stratégie de communication à l'échelle du bassin de mobilité. Il devra:

- Identifier les publics cibles et leurs attentes et besoins respectifs.
  - Diversifier les canaux de communication, ainsi que les supports afin de toucher les publics cibles, voir envisager une plateforme unique d'information
  - Informer sur les dispositifs d'aides locaux et les événements en lien avec la mobilité
- Cette stratégie devra être cohérente avec les outils développés par la Région Occitanie

## Etape de la mise en œuvre

2025: Elaboration du cahier des charges et recherche de financement

2025/2026: Elaboration de la stratégie de communication

2026/2027-2028: Mise en œuvre de la stratégie de communication.

## Éléments financiers

Ingénierie: Pays HLV

Prestation pour l'élaboration d'une stratégie de communication: 15 000 €

Cout de la mise en œuvre en fonction des actions proposées dans la stratégie

## Vigilance et critères de réussite

Volonté politique commune  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 4** : Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique** : Promouvoir l'offre de mobilité

**Objectif opérationnel** : Faciliter l'information sur les solutions de mobilité

**Porteur** : Pays HLV

**Partenaires** : EPCI, Région Occitanie

**Financeurs** :



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de croissance de la fréquentation des transports

Fréquentation des sites (numérique)

Visibilité réseaux sociaux

Nombre de supports distribués (communication physique)

# Action n°38 : Organiser des animations pour sensibiliser le grand public aux mobilités durables

## Description

*Public cible : Ensemble des publics*

Le déploiement d'animations vise à promouvoir l'ensemble des offres de mobilité durable présente sur le territoire qu'il s'agisse du train, du car, du vélo ou encore du covoiturage. Cette sensibilisation est fondamentale car elle permet d'impulser le changement de pratique de mobilité et de fidéliser les usagers dans le temps. Cette programmation à destination du grand public sera menée en lien avec des acteurs locaux de la mobilité.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Programmer l'ingénierie de projet et mobiliser les partenaires (1<sup>er</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Définir la stratégie de communication et le planning prévisionnel avec un objectif de 23 animations pour le grand public (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 3 :** Mettre en œuvre le programme, suivre et évaluer (septembre 2024 à décembre 2026)

## Éléments financiers

Portage Géfosat : 133 000€ sur 3 ans (financé par CEE) pour l'ensemble du programme d'action

## Vigilance et critères de réussite

Coupler avec le plan de communication

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Promouvoir l'offre de mobilité

**Objectif opérationnel :** Sensibiliser les usagers

**Porteur :** Géfosat

**Partenaires :** Mob'in, Région Occitanie (AREC), Pays HLV, EPCI du Pays HLV

**Financeurs pressentis :** Etat (via les CEE)



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de fréquentation  
Enquête de satisfaction des usagers

# Action n°39 : Dynamiser la semaine européenne de la mobilité à travers des challenges mobilité

## Description

*Public cible : Actifs du bassin de mobilité*

L'écosystème de la mobilité nécessite d'être animé notamment lors de temps fort pour promouvoir les modes de transports alternatifs à l'autosolisme. L'organisation d'un challenge mobilité est l'occasion de mobiliser l'ensemble des acteurs de la mobilité et de sensibiliser collectivement les usagers aux changements de pratique de mobilité.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Identifier les parties prenantes et définir collectivement les modalités de mise en place d'un challenge mobilité à l'échelle du bassin de mobilité (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**Etape 2 :** Développer les outils nécessaires et définir le règlement de participation (2<sup>nd</sup> semestre 2025)

**Etape 3 :** Communiquer, mobiliser et animer le challenge à travers notamment les événements des partenaires (septembre 2025)

## Éléments financiers

Chiffrage variable selon les actions dédiées

## Vigilance et critères de réussite

Mobilisation et participation  
Communication sur les challenges  
Travail multi-acteurs  
Définition claire des attendus

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Promouvoir l'offre de mobilité

**Objectif opérationnel :** Sensibiliser les usagers

**Porteur :** Pays HLV

**Partenaires :** EPCI, CCI, CMA, Géfosat, Passerelles Synergies, Communes et associations locales

**Financeurs :**



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Taux de participation  
Nombre de sensibilisations réalisées  
Impact de l'événement  
Suivi des retours des participants



# Action n°40 : Programmer des trains évènementiels

## Description

Public cible : habitants CCGO et CCAM, tourisme

- Organiser des trains évènementiels afin de (re)découvrir en train les paysages, le patrimoine et la culture du territoire
- Communiquer sur la ligne Aubrac pour valoriser l'infrastructure et son importance territoriale
- Faire découvrir les activités sportives et/ou culturelles et la richesse de l'arrière pays Héraultais
- Mettre en avant la facilité d'accès en train pour faire (re)venir des participants par la suite

## Etape de la mise en œuvre

*Faire suite aux programmations de train évènementiels qui ont cours depuis 2021.*

**Etape 1 :** Rédiger la pré-programmation des trains évènementiels et des activités proposées sur l'année

**Etape 2 :** Envoyer les demandes de train aux partenaires pour assurer la faisabilité

**Etape 3 :** Réunions de coordination et organisation des activités avec les prestataires

**Etape 4 :** Mise en vente et communication autour des trains

## Éléments financiers

### RETEX des trains déjà mis en œuvre

- Prise en charge des spectacles et des prestations par la communauté de communes. Le montant dépend du nombre de train programmé dans l'année.
- Participation du public à hauteur de 2€ (aller-retour) auprès de LIO.
- Participation de la Région Occitanie.

## Vigilance et critères de réussite

Nombre de trains programmés  
Taux de participation  
Mobilisation des partenaires /prestataires  
Concevoir une programmation adaptée au public visé (familiale, sportive...)

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Promouvoir l'offre de mobilité

**Objectif opérationnel :** Sensibiliser les usagers

**Porteur :** CC Grand Orb, CC Les Avant-Monts, Région Occitanie

**Partenaires :** Offices de tourisme intercommunaux, CRTL

**Financeurs potentiels :** EPCI, Région Occitanie



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Réunions avec les partenaires pour une évaluation commune  
Nombre de train et nombre de participants

# Action n°41 : Délivrer un service de conseil mobilité auprès de la population

## Description

*Public cible : Ensemble des publics avec une notion d'inclusion forte*

La mise en place de permanences téléphoniques et physiques à destination des habitants du Pays HLV permettra de délivrer des informations et d'apporter un conseil personnalisé sur les solutions de mobilité les plus adaptées : aides locales et nationales, offre de mobilité sur le territoire, changement de pratique de mobilité, mode de déplacements ou de motorisation, etc

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Programmer l'ingénierie de projet et mobiliser les partenaires (1<sup>er</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Définir la stratégie de communication et le planning prévisionnel avec un objectif de 43 permanence physique dans les Maisons France Services / tiers lieux et 54 permanences téléphoniques (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 3 :** Mettre en œuvre le programme, suivre et évaluer (de septembre 2024 à décembre 2026)

## Éléments financiers

Portage Gefosat : 133 000€ sur 3 ans (financé par CEE) pour l'ensemble du programme d'action

## Vigilance et critères de réussite

Communication essentielle en intégrant le FALC  
Coupler avec le plan de communication

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Accompagner, conseiller et orienter les usagers

**Porteur :** Gefosat

**Partenaires :** Mob'in, Région Occitanie (AREC), Pays HLV, EPCI

**Financeurs pressentis :** Etat (via les CEE)



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Bilan et remontées fin 2026  
Réunion de COPIL 2 fois par an

# Action n°42 : Délivrer un service de conseil mobilité auprès des entreprises

## Description

*Public cible : Entreprises du bassin de mobilité*

L'analyse des habitudes de déplacements de l'entreprise dans le cadre de son activité permet de trouver les solutions les plus pertinentes pour réduire les charges liées à la mobilité (achat de véhicule, carburant, entretien) et d'accompagner le choix de véhicules adaptés (changement de motorisation, acquisition de vélo, etc.). La réalisation d'un diagnostic mobilité personnalisé fait également le test de l'éligibilité de l'entreprise aux différents aides financières publiques.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Définir les entreprises cibles et mettre en place une prospection

**Etape 2 :** Réaliser des diagnostics mobilité :

- Evaluation des coûts liés à la mobilité ;
- Etat des lieux des usages et des pratiques de l'entreprise ;
- Proposition d'un plan d'actions intégrant des solutions en termes d'organisation, de technologies et de financements, en faisant la promotion des modes doux et actifs.

**Etape 3 :** Effectuer un suivi du plan d'actions avec les entreprises

## Éléments financiers

A évaluer dans le cadre des conventions cadres CCI-EPCI

## Vigilance et critères de réussite

Offre de mobilité alternative existante  
Communication établie et adaptée  
Compréhension des enjeux par les établissements concernés  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Accompagner, conseiller et orienter les usagers

**Porteur :** CCI-CMA

**Partenaires :** Région Occitanie, ADEME, Pays HLV, EPCI

**Financeurs potentiels :** EPCI, entreprise, Etat via Programme OEPV



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre d'établissements réalisant un diagnostic  
Evolution des parts modales dans les déplacements domicile-travail

# Action n°43.1 : Organiser des ateliers vélo

## Description

Public cible : habitants de l'EPCI

- ❑ Formation et l'apprentissage du vélo sont des éléments essentiels pour accroître la pratique sur le territoire. Ils permettent d'acquérir des compétences techniques (équilibre, trajectoire, réparations basiques...) et des savoir-être afin de se sentir à l'aise et augmenter le sentiment de sécurité.
- ❑ Les ateliers d'auto-réparation permettent de concentrer en un lieu vélos, pièces détachées, outils et animateurs prodiguant des conseils. Ils offrent un point de regroupement des cyclistes et des activités autour du vélo

## Etape de la mise en œuvre

A intégrer dans l'élaboration ou révision des SDC

- Etape en cours: Action du Département sur des ateliers de sensibilisation en cours (Convention « *Hérault Mobilités inclusives et solidaires* », voir FA 45 bis)
- **Etape1:** Pour la formation vélo : prestataire extérieur réalisant la formation OU formation d'un éducateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS) grâce une mise à niveau par un module de 2 à 3 jours

## Éléments financiers

A évaluer par les EPCI

## Vigilance et critères de réussite

Taux de participation

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Accompagner, conseiller et orienter les usagers

**Porteur :** CC Du Minervois au Caroux, CC Grand Orb et CC Les Avant-Monts

**Partenaires:** Associations locales, Pays HLV, Communes, Département de l'Hérault, partenaires privés

**Financeurs potentiels:** EPCI



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre d'ateliers réalisés  
Nombre d'élèves participants

# Action n°43.2 : Organiser des ateliers vélo dans le cadre de la Convention avec le Département

## Description

*Public cible : Habitants, agents, scolaires et entreprises de la CCSH*

En plus des animations locales portées par la Communauté de communes, le Département portera des animations de mobilités durables, inclusives et solidaires, à plus ou moins long terme :

- Des journées de sensibilisation à la sécurité routière
- Des animations de gravage antivol des vélos avec le système « Bicycode »
- Des ateliers de diagnostic mécanique et vélonomie
- Des animations de formations et de sensibilisation à destination des référents mobilités et agents

## Etape de la mise en œuvre

*Le renouvellement de la convention « Hérault Mobilités inclusives et solidaires » avec le Département de l'Hérault est en cours et permettra de détailler le calendrier précis concernant la mise en œuvre de cette action.*

Ces journées d'animations seront planifiées par le Département de l'Hérault, en coordination avec le référent local de la Communauté de communes en fonction des possibilités et des disponibilités du matériel.

## Éléments financiers

Selon convention avec le Département de l'Hérault

## Vigilance et critères de réussite

Taux de participation  
Communication adaptée  
Accompagnement & information aux usagers

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Accompagner, conseiller et orienter les usagers

**Porteur :** CC Sud-Hérault

**Partenaires :** Département de l'Hérault

**Financeurs :** CC Sud-Hérault



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre d'ateliers réalisés

Nombre d'élèves participants

# Action n°44 : Organiser des ateliers mobilité pour les séniors « Continuer à se déplacer en sécurité »

## Description

*Public cible : séniors de la CCMC*

L'accompagnement pour la mobilité des séniors permet d'éviter l'isolement et d'anticiper la perte d'autonomie. Il s'agit de mettre à jour les connaissances liées à la conduite automobile mais également d'encourager l'utilisation d'autres modes de déplacement (transport en commun, vélo, etc.)

## Etape de la mise en œuvre

Organisation et communication autour d'un programme de formation destiné à un groupe de 12 personnes :

- Connaitre les dernières règles du code de la route, les situations à risques et savoir adapter sa conduite et son comportement
- Informer sur les offres de transport disponibles
- Organiser des mises en situation pour devenir autonome

Formation sur 1 journée : matinée avec apports théoriques et après-midi dédié à la pratique en extérieur

*Expérimentation à mener en 2025 sur St-Pons pouvant être déployée selon les résultats et la capacité de l'association.*

## Éléments financiers

N/A

## Vigilance et critères de réussite

Taux de participation  
Mobilisation des partenaires  
Co-élaboration en ETP

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Accompagner, conseiller et orienter les usagers

**Porteur :** Passerelles Synergies

**Partenaires :** Département de l'Hérault, CC Du Minervois au Caroux, Commune de St-Pons et associations locales

**Financeurs potentiels:**



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Réunions avec les partenaires pour une évaluation commune

# Action n°45 : Organiser des ateliers d'écoconduite et de prévention des risques routiers

## Description

*Public cible : habitants titulaires du permis B de la CCDMC, entreprises du territoire*

La pratique d'une conduite citoyenne passe par l'adoption d'un comportement qui permet de diminuer le risque d'accident et de limiter l'impact environnemental de la voiture. Il s'agit de délivrer des messages de prévention liés notamment au partage de la voirie (cyclistes, automobilistes, piétons) et de diffuser les gestes pour une conduite écoresponsable permettant de réduire ses dépenses de carburant.

## Etape de la mise en œuvre

Organisation et communication autour d'un programme destiné à un groupe de 12 personnes :

- Prendre conscience de son comportement de conduite et comprendre le lien entre conduite économique et sécurité routière
- Connaître les facteurs de prise de risques et les facteurs influençant la consommation de carburant
- Expérimenter la conduite économique à travers une mise en situation

Formation sur 1 journée : matinée avec apports théoriques et après-midi dédié à la pratique de l'écoconduite en véhicule

*Expérimentation à mener en 2025 sur St-Pons pouvant être déployée selon les résultats et la capacité de l'association.*

## Éléments financiers

N/A

## Vigilance et critères de réussite

Taux de participation  
Mobilisation des partenaires  
Co-élaboration en ETP

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Accompagner, conseiller et orienter les usagers

**Porteur :** Passerelles Synergies

**Partenaires :** Département de l'Hérault, CC Du Minervois au Caroux, Commune de St-Pons et associations locales

**Financeurs potentiels:**



**Priorité**



Faible



Moyenne



Forte



**Suivi & Evaluation**

Réunions avec les partenaires pour une évaluation commune

# Action n°46 : Accompagner le déploiement des plans de mobilité inter-entreprises au sein des ZAE

## Description

*Public cible : Actifs sur les ZAE des EPCI*

Le plan de mobilité inter-entreprises est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements domicile-travail et les déplacements liés à l'activité d'un groupe d'établissements. L'intérêt est de promouvoir l'usage des mobilités alternatives à la voiture individuelle en accompagnant la planification et en renforçant la communication à destination des publics cibles actifs au sein des ZAE des EPCI

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Définir avec les EPCI et les chambres consulaires une méthodologie d'intervention auprès des entreprises pour mobiliser les employeurs et relayer les informations.

**Etape 2 :** Mener des réunions avec les entreprises et identifier les besoins à mutualiser sur les ZAE ciblées.

**Etape 3 :** Réaliser un diagnostic partagé, analyser les problématiques et apporter des solutions de mobilité.

**Etape 4 :** Mettre en contact les employés d'une même entreprise et inter-entreprises pour définir un plan d'actions concerté.

**Etape 5 :** Développer des outils et des solutions de mobilité à expérimenter par zone d'activité

## Éléments financiers

Portage financier par les entreprises :

- 10 000 € HT pour 1 site,
- 20 000 à 30 000 € HT pour multisites,
- jusqu'à 50 000 € HT pour PDME inter-entreprises

## Vigilance et critères de réussite

Offre de mobilité alternative existante  
Communication établie et adaptée  
Compréhension des enjeux par les établissements concernés  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Mobiliser les acteurs vecteurs des pratiques de mobilité durable

**Porteur :** CCI, CMA, EPCI du Pays HLV

**Partenaires :** Région Occitanie, Département de l'Hérault, Pays HLV, communes et entreprises

**Financeurs pressentis :** Entreprises



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre d'établissements disposant d'un plan par EPCI  
Evolution des parts modales dans les déplacements domicile-travail



# Action n°47 : Accompagner l'élaboration de plans de déplacements établissement scolaire

## Description

*Public cible : scolaires primaire du territoire*

L'objectif est de favoriser un report modal de la voiture individuelle vers des modes moins polluants, moins consommateurs d'énergie et moins émetteurs de gaz à effet de serre comme la marche à pied, le vélo, les transports scolaires et collectifs, le covoiturage... Un PDES aborde de manière globale et intégrée la problématique des déplacements vers une école. Il s'agit de mettre en place un dispositif de concertation, de diagnostic, de propositions et de planification. A terme, il doit aboutir à la mise en œuvre d'actions concrètes proposant des alternatives au transport individuel des jeunes en voiture.

Le Pays HLV propose d'accompagner via un appel à manifestation d'Intérêt et par une assistance à maîtrise ouvrage, les écoles et communes qui souhaiteraient s'engager dans la démarche

## Etape de la mise en œuvre

2025 : Appel à manifestation d'intérêt pour l'accompagnement de quatre écoles primaires  
accompagnement des écoles participantes

2027: Appel à manifestation d'Intérêt pour l'accompagnement de quatre écoles primaires  
accompagnement des écoles participantes

*RETEX : projet pilote Génération Hérault Vélo porté par le Département*

## Éléments financiers

Ingénierie : PHLV

## Vigilance et critères de réussite

Offre de mobilité alternative existante  
Communication établie et adaptée  
Compréhension des enjeux par les établissements concernés  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Mobiliser les acteurs vecteurs des pratiques de mobilité durable

**Porteur :** Pays HLV

**Partenaires :** Communes, Etablissements scolaires

**Financeurs :**



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre d'établissements disposant d'un plan par EPCI  
Evolution des parts modales dans les déplacements domicile-travail

# Action n°48 : Accompagner l'élaboration du plan de mobilité scolaire du lycée professionnel de Saint-Pons

## Description

*Public cible : Scolaires du lycée et le personnel*

Agir localement sur les maillons clés des déplacements domicile-études en facilitant l'accessibilité au lycée par bus et en renforçant la communication à destination des publics-cibles scolaires.

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Préparer et cadrer le projet en définissant le contexte et les objectifs

**Etape 2 :** Constituer un groupe de travail technique

**Etape 3 :** Dresser un état des lieux et identifier un plan d'actions en mobilisant les parties prenantes (scolaires, enseignants, parents d'élèves, employés de l'établissement, etc.)

**Etape 4 :** Planifier et expérimenter les actions

*RETEX : projet pilote Génération Hérault Vélo porté par le Département*

## Éléments financiers

N/A

## Vigilance et critères de réussite

Offre de mobilité alternative existante  
Communication établie et adaptée  
Compréhension des enjeux par l'établissement  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Mobiliser les acteurs vecteurs des pratiques de mobilité durable

**Porteur :** Lycée professionnel J. Brel

**Partenaires :** Région Occitanie, Hérault Transport, Pays HLV, CC Du Minervois au Caroux

**Financier potentiel :**



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Evolution des parts modales dans les déplacements domicile-travail et domicile-études liés au lycée

# Action n°49 : Organiser des réunions et des formations auprès des professionnels en contact avec la population

## Description

*Public cible : professionnels et leurs bénéficiaires*

L'accompagnement des nouvelles pratiques de mobilité passe par la mobilisation des professionnels en lien avec le grand public. L'organisation de formations dédiées permettra d'informer et de sensibiliser les acteurs qui accompagnent des publics en situation de précarité mobilité sur le thème : « Ecomobilité inclusive : freins et solutions pour les publics en précarité ».

## Etape de la mise en œuvre

**Etape 1 :** Programmer l'ingénierie de projet et mobiliser les partenaires (1<sup>er</sup> semestre 2024)

**Etape 2 :** Définir la stratégie de communication et le planning prévisionnel avec un objectif de 32 réunions de sensibilisation des professionnels (2<sup>nd</sup> semestre 2024)

**Etape 3 :** Mettre en œuvre le programme, suivre et évaluer (septembre 2024 à décembre 2026)

## Éléments financiers

Portage Géfosat : 133 000€ sur 3 ans (financé par CEE) pour l'ensemble du programme d'action

## Vigilance et critères de réussite

Offre de mobilité alternative existante  
Communication établie et adaptée  
Compréhension des enjeux par les établissements concernés  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Mobiliser les acteurs vecteurs des pratiques de mobilité durable

**Porteur :** Géfosat

**Partenaires :** Mob'in, Région Occitanie (AREC), Pays HLV, EPCI

**Financeurs pressentis :** Etat (via les CEE)



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Bilan et remontées fin 2026  
Réunion de COPIL 2 fois par an

# Action n°50 : Accompagner les acteurs du tourisme à promouvoir les solutions de mobilité décarbonée et partagée

## Description

*Public cible : Acteurs du tourisme*

- Inciter les acteurs locaux à développer des services à destination des cyclotouristes en devenant « Accueil Vélo »
- Développer les offices de tourisme au cœur de la politique des mobilités à destination des touristes et des habitants
- Former l'ensemble du personnel spécifiquement sur la mobilité et communiquer sur l'offre de services et de prestataires

## Etape de la mise en œuvre

- Sensibiliser les professionnels du tourisme à l'importance de la mise en place de service à destination d'un public cycliste
- Communication sur les atouts et retombées économiques de la filière
- Sensibilisation au label « Accueil Vélo » : établissements peuvent candidater à l'AAP ADEME Vélotourisme.
- Accompagnement à la labellisation via le financement et l'installation d'équipements sur le domaine public

## Éléments financiers

N/A

## Vigilance et critères de réussite

Offre de mobilité alternative existante  
Communication établie et adaptée  
Compréhension des enjeux par les établissements concernés  
Accompagnement des partenaires techniques

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Mobiliser les acteurs vecteurs des pratiques de mobilité durable

**Porteur :** EPCI

**Partenaires :** Offices de tourisme, Mairies, ADT 34

**Financeurs :** EPCI, Offices de tourisme, ADEME (AAP Vélotourisme)



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre d'établissements labélisés « Accueil Vélo »  
Evolution du nombre de cyclotouristes sur le territoire

# Action n°51 : Développer les compétences et connaissances des collectivités sur les enjeux liés aux mobilités actives

## Description

*Public cible : Agents et élus des EPCI*

Les comportements individuels, les habitudes de vie et les facteurs environnementaux influencent entre 35 et 45% de notre santé. Or, en diminuant la sédentarité, en participant à améliorer la qualité de l'air, ou même en favorisant le lien social, les mobilités actives se présentent comme un levier majeur pour agir sur la santé de la population. Il y a donc un véritable intérêt à sensibiliser et communiquer sur l'impact favorable des mobilités actives sur la santé et sur l'environnement. Une réflexion décloisonnée avec les missions Contrat Local de santé, Projet Alimentaire Territorial, Habitat et mobilité nous amène à proposer un projet visant à sensibiliser les élus et leurs agents sur l'importance des mobilités actives vis-à-vis des enjeux de santé-environnement via l'organisation de deux colloques thématiques

## Etape de la mise en œuvre

- Réunions de préparation avec le CODES: courant 2024
- Organisation du 1<sup>er</sup> colloque: novembre 2024
- Réunions de préparation avec le CODES: courant 2025
- Organisation du 2<sup>ème</sup> colloque: novembre 2025

## Éléments financiers

Ingénierie: Pays HLV, comité départemental d'éducation à la santé  
Rémunérations intermédiaires et honoraires: 3 000 €

## Vigilance et critères de réussite

Mobilisation de l'ensemble des partenaires

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Mobiliser les acteurs vecteurs des pratiques de mobilité durable

**Porteur :** Pays HLV

**Partenaires :** EPCI, Communes, Associations locales, CEREMA

**Financeurs pressentis:** Pays HLV, Département de l'Hérault, ADEME



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Nombre de colloques réalisés  
Nombre de participant  
Enquête de satisfaction auprès des agents et élus

# Action n°52 : Alimenter le contrat opérationnel de mobilité et suivre le déploiement des actions du PDMS

## Description

Le Pays HLV a été désigné comme le référent local des 4 EPCI pour le bassin de mobilité. Les travaux menés dans le cadre du Plan de Mobilité Simplifié ont pour objectif d'alimenter le futur contrat opérationnel de mobilité qui sera signé avec la Région Occitanie. Ainsi les acteurs locaux ont pu s'exprimer et identifier les objectifs prioritaires pour développer des nouvelles solutions de mobilité. Afin d'apprécier l'avancement et l'impact des actions envisagées, le Pays poursuivra l'animation globale de la démarche à travers un Cotec et Copil constitués des partenaires identifiés.

## Etape de la mise en œuvre

- Alimenter les travaux d'élaboration du futur contrat opérationnel de mobilité (2<sup>nd</sup> semestre 2024)
- Animer la gouvernance de suivi des actions : 1 cotec et copil /an afin de mettre à jour les fiches actions, d'ajouter et/ou de supprimer des actions selon les conditions de mise en œuvre et les opportunités.
- Evaluer à mi-parcours afin de réorienter le cas échéant certaines actions et/ou de pérenniser les expérimentations menées (2027)
- Poursuivre le déploiement et le suivi des actions puis faire le bilan à 6 ans (2027-2030)

## Éléments financiers

Projet lauréat TENMOD 2022  
Agents du Pays HLV

## Vigilance et critères de réussite

Mobilisation des acteurs  
Expérimentations  
Déploiement des actions

**Axe 4 :** Une offre de mobilité attractive et dynamisée

**Objectif stratégique :** Favoriser le changement de pratique de mobilité

**Objectif opérationnel :** Mobiliser les acteurs vecteurs des pratiques de mobilité durable

**Porteur :** Pays HLV

**Partenaires :** Ensemble des partenaires du PDMS

**Financeurs pressentis:** ADEME



**Priorité**

Faible

Moyenne

Forte



**Suivi & Evaluation**

Indicateurs des fiches actions  
Report modal  
Emissions GES